—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 7 MARS 1934 No 18.

Brièvetés

Ecole bilingue

On pouvait lire, il y a quelque temps, dans un journal de l'Est, les déclarations suivantes: "Dans une école du Témiscamingue, 62 pour cent des élèves sont canadiens-français et l'instruction s'y fait en anglais. Les manuels des écoles publiques de l'Ontario sont employés au primaire supérieur. On ne veut pas qu'un inspecteur d'écoles de la province de Québec contrôle les études sous le fallacieux prétexte qu'il y introduirait le système scolaire de Québec dont on ne veut pas." A quoi, Mlle Major, institutrice à ladite école, a répondu: "Même si nous sommes blessés dans notre fierté, il faut bien avouer que le système d'enseignement bilingue de l'Ontario est supérieur au système primaire de Québec." A quoi, une ancienne institutrice qui a fait de l'enseignement dans les trois provinces de l'Ouest, en Ontario, et dans le Québec, réplique: "Blessés dans notre fierté, de notre système scolaire de Québec, dites-vous? Quand nous sortions des édifices du Parlement d'Edmonton, de Régina et de Winnipeg, avec un double parchemin sous le bras qui attestait notre égalité, voire même notre supériorité sur nos soeurs de langue anglaise dans l'enseignement. . . ! Jamais fille de Québec n'a franchi d'un pas plus allègre les couloirs du Parlement qu'il n'étaient pas assez vastes pour contenir l'amour et l'estime de nos parchemins de Québec et la satisfaction de nous voir accorder, non pas une faveur, mais un droit."

* * *

Hivers et étés

Peter Kalm, botaniste hollandais, visitait Montréal en 1759 et faisait la remarque suivante: "Les étés allongent d'une manière remarquable depuis que le sol est livré à la culture et les hivers deviennent plus courts sans perdre cependant de leur sévérité." Remarque: évidemment, il y a eu évolution et même révolution de cette époque, dans les saisons. Aujourd'hui, ce sont les hivers qui allongent et les été qui raccourcissent.

* * *

Curieuse sentence

Cinq jeunes gens de 11 à 13 ans s'étaient accrochés à des traineaux en mouvement et ont été condamnés par le maire West, de Paulsboro, N. J., à travailler une heure à un cassette et à manger des bonbons l'heure durant. Ils ont promis de ne plus recommencer.

* * *

Statique éliminée

Les ennuis de la statique seront éliminées par l'usage d'écouteurs antistatiques consistant en un diaphragme spécial dont les oscillations sont limitées, de sorte que les terribles vagues de statique que produisent les orages électriques deviendront un "simple murmure." Cette invention est la bienvenue.

* * *

Méthodes flétries

L'archevêque de Halifax dans une dernière lettre pastorale flétrit vigoureusement la théorie et la mise en oeuvre de la limitation des naissances et de la stérilisation. Il qualifie ces méthodes de "marotte pernicieuse de principe scientifique charlatanesque."

* * *

Divorcé, mais toujours digne

En cour de divorces, à Chicago, W. A. Schwartz, 175 livres, explique que sa femme Mildred, qui ne pèse que 100 livres, le talochait et le frappait, etc. Mais il expliqua aussitôt: "Dans tout cela, je gardais mon attitude digne d'un homme bien élevé." Sur quoi le juge le complimenta et lui accorda le divorce. Sans commentaires!

* * *

Henri IV, l'ami du peuple

En 1594, les finances du royaume de France étaient en désarroi. Henri IV fit venir Sully pour y mettre ordre, mais peu après, il dut prendre charge lui-même des finances du royaume. Il fit part de cette décision un peu curieuse et plutôt rare à son conseil. Tous lui répondirent que c'étaient des fous qui lui inspiraient de pareilles manières. Il rétorqua en leur disant "qu'eux, qui étaient sages, l'ayant ruiné, il voulait savoir si les fous ne l'enrichiraient point." Ce qui ne manqua pas d'arriver et le roi de publier partout par la suite, à savoir que les sages l'avaient appauvri et les fous, rendu opulent et riche." Ce qui montre qu'il y a pour les gouvernants deux qualités, qui valent toutes les techniques: l'honnêteté et le bon sens. . . L'OBSERVATEUR.

Une section de la ville de St-Paul est la proie du feu

Les dommages s'élèvent à $85,000.—Plusieurs édifices sont la proie des flammes—On n'a pas à déplorer d'accidents sérieux ni de pertes de vies

SAINT-PAUL, Alta.—Un incendie fort désastreux a jeté dans un profond émoi toute la population de St-Paul dans la nuit de dimanche. Il a même menacé de détruire toute la section commerciale de la ville. Le feu se propagea avec une telle rapidité que les occupants de trois maisons durent se sauver habillés de leurs vêtements de nuit. M. A. J. Boisvert, gérant de l'hôtel Saint-Paul, a souffert de coupures à une main.

Un tuyau surchauffé dans la salle d'amusements Robin est, croit-on, la cause de l'incendie qui éclata à 3 h. dimanche matin. Propagées par un vent violent, les flammes se frayèrent promptement un passage et détruisirent le café Star, l'hôtel St-Paul, la boulangerie, la maison de pension Guertin, le magasin de Mlle E. Fraser, le café St-Paul, la pharmacie St-Paul, l'édifice du St-Paul Journal, propriété de notre confrère M. Laruc, l'atelier de M. Duchesneau et les bureaux des avocats Fuller et Maynard. Le bureau du Dr P. L. L'Heureux et le magasin de M. Gadbois furent aussi la proie des flammes.

L'alarme fut donnée par le constable Roberge et par M. J. A. Boisvert, gérant de l'hôtel St-Paul. Pour combattre l'élément destructeur, on ne put se servir que d'une pompe actionnée à la main. Beaucoup de pompiers volontaires se dévouèrent pour sauver les meubles et les fournitures des édifices menacés de destruction.

Les assurances se chiffrent à $40,000.

Les personnes qui se trouvaient sans abri à la suite de l'incendie furent hébergées par des amis ou des parents. On nous apprend que la plupart des édifices détruits seront reconstruits.

A tous nos amis qui ont été éprouvés par l'épreuve, nous offrons nos sincères sympathies.

M Paul Suzor est de passage à Edmonton

La situation économique en France

M. Paul Suzor, consul de France pour l'Ouest, avec résidence à Vancouver, était de passage en notre ville lundi où il n'a séjourné que quelques heures. M. Suzor était accompagné de son épouse et de ses enfants, de retour d'une visite de six mois dans le sud de la France.

Rencontré par des reporters de journaux de notre ville, M. Suzor a déclaré qu'il existe en France une considérable tension concernant la situation internationale, mais il n'est pas probable qu'elle précipite le déclenchement d'une guerre.

Au sujet de la situation économique en France, M. Suzor dit qu'on s'y plaint de la dépression, mais la population française en a moins souffert que la population des villes de l'Ouest canadien. Le tourisme a beaucoup diminué en France.

Quant aux échanges commerciaux entre le Canada et la France, M. Suzor fit remarquer qu'il y avait une augmentation dans le volume des échanges et qu'une telle augmentation irait s'accroissant.

DeValera craint la guerre civile

L'institution d'une force nationale chargée de maintenir l'ordre

DUBLIN.—Au cours d'un débat sur la dissolution de la Chemise-bleue par le gouvernement, le président Eamonn de Valera a dit que, craignant une guerre civile, il invitait l'opposition à s'entendre avec le gouvernement pour l'institution d'une force nationale qui serait chargée de maintenir l'ordre, si la force armée présente n'y peut suffire. M. de Valera a mis à son offre cette condition: l'opposition renoncera à cette exaspérante "sottise" de la Chemise-bleue.

M. de Valera a affirmé que les présentes dissensions politiques rappellent celles qui ont abouti à la guerre de 1922.

Deux députés ont été suspendus de leurs fonctions pour certaines assertions qu'ils ont faites au cours du débat.

Arrestation de Mme Stavisky

La veuve de l'auteur du scandale de Bayonne a été arrêtée

PARIS.—Mme Arlette Stavisky, veuve de l'auteur du scandale de Bayonne, a été arrêtée vendredi par les agents du service secret. L'arrestation a été opérée après qu'on eut trouvé des talons de chèques portant les noms de plusieurs personnes qui en avaient reçus de Stavisky. La police déclare que ces talons lui ont été remis par une certaine personne qu'elle ne nomme pas. Le jour qui suivit la mort de son mari, Mme Stavisky aurait remis les talons de chèques à un ami. Ils prouvent que des transactions pour des millions de dollars ont été faites. Ils furent remis à l'ex-premier ministre Sarraut peu après minuit par M. Bony, un des inspecteurs du service secret, récemment suspendu.

Acceptation sous réserve

La France n'acceptera les demandes d'Hitler que sous certaines garanties

PARIS.—La cabinet français a décidé vendredi de ne pas accepter la demande de réarmement du chancelier Hitler, à moins qu'il ne donne l'assurance que les limites des armement demandés ne seront pas dépassés. La Grande Bretagne sera invitée à venir au secours de la France si l'Allemagne ne remplit pas ses promesses. Les chefs de l'armée, de la marine et de l'aviation feront connaître leurs opinions au cabinet.

Une note officielle à la Grande Bretagne sera ensuite élaborée par le "directoire militaire" de Doumergue, qui se compose du maréchal Pétain, ministre de la Guerre, du ministre de l'Aviation Denain et du ministre de la Marine Pietri.

Mise en garde

Le grand quotidien qu'est le "Journal" d'Edmonton a commencé lundi de cette semaine la publication en feuilleton de la vie de N.S. J.C., par Charles Dickens. Nous croyons devoir mettre en garde nos lecteurs, tous de croyance et de mentalité catholiques, contre cette oeuvre blasphématoire.

Le célèbre littérateur anglais a voulu romancer la vie de N.S. J.C., pour ses petits-enfants. Nous n'avons pas le droit de mettre en doute l'honnêteté des intentions de l'auteur, telles qu'il les affirme dans sa préface, croyons-nous. Il n'en est pas moins vrai qu'il a réussi à faire du Dieu qui est venu sauver le monde un "bon garçon", très humain, très doux, rien de plus: une espèce de génie de la bonté sans aucune parenté avec le Maître du ciel et de la terre. Ce livre est un mensonge, car il va à l'encontre de la vérité la mieux établie; il est un blasphème, car il nie Dieu incarné pour nous racheter; il est une des caricatures les plus odieuses qu'un écrivain de race puisse se permettre de ce qu'il y a de plus saint, de plus auguste, de plus adorable.

Nous convenons qu'il importe, plus que jamais à l'heure présente, de dresser sur le monde la figure étrangement méconnue de notre Dieu et Sauveur. Elle seule est la lumière et la vie. Mais, pour cela, point n'est besoin d'aller déterrer dans les papiers posthumes d'un malheureux sceptique les traits rapetissés, la figure amoindrie, l'humanité bonasse du personnage "Légende Dorée" qu'est le Christ de Dickens.

Le bon Dieu s'est chargé Lui-même d'écrire la vie de Son Divin Fils; Il l'a fait d'une manière inimitable dans les évangiles. Si le "Journal" a l'intention de ramener ses lecteurs à la pensée, à l'amour et à la pratique des enseignements du Christ véritable, qu'il leur fasse lire ce qu'en ont écrit, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, S. Mathieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean.

Le livre de Dickens est un mauvais livre, et la publicité que lui donne le "Journal" dans ses colonnes, à grand renfort de manchettes et de clichés, ressemble beaucoup à un attentat à la foi et à la conscience chrétienne de ses lecteurs.

LA DIRECTION.

Mort du supérieur général des F.E.C.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort du T. R. Frère Adrien, Supérieur général de la communauté des Frères des écoles chrétiennes, survenue à Lembecq-les-Hal, Belgique. Elu Supérieur général le 11 novembre 1928, il était le 16ème Supérieur général depuis la fondation de l'ordre par S. Jean-Baptiste de la Salle.

Abus révoltants

Des révélations sur certains salaires actuels

OTTAWA.—Le professeur Cassidy a conseillé à l'Etat d'intervenir pour sauver l'industrie de la confection "qui chancelle et menace d'entrainer dans sa chute plusieurs milliers d'ouvriers."

Le professeur Cassidy a cité au comité parlementaire d'enquête sur le commerce et l'industrie le cas d'ouvriers montréalais et torontoises ne touchant que $3 et $4 par semaine pour 72 heures de travail.

Et il a conclu: "Les patrons violent sans cesse la loi du salaire minimum des femmes et les autres lois protectrices de l'ouvrier. Il faut que ces lois s'appliquent à tous les salariés et que le pouvoir central et les provinces y voient. Les patrons pourraient former au sein de chaque industrie un syndicat chargé de veiller à l'observance des lois, à empêcher toute concurrence déloyale et à rendre l'industrie payante non seulement pour l'exploitat, mais pour l'ouvrier et le consommateur."

Nous n'aurions pas la monnaie bilingue en 1934

La motion Barrette, relative à la monnaie bilingue, retombe à la fin du feuilleton d'où elle ne sera probablement pas exhumée au cours de la présente session

OTTAWA.—La députation a assisté, la semaine dernière, à un débat d'une puissante et piquante actualité, le bilinguisme monétaire proposé par M. J. A. Barrette, conservateur de Berthier.

M. le notaire J.-A. Barrette, député conservateur de Berthier-Markinongé, introduisit le sujet en proposant la formation d'un comité de quinze membres pour étudier le projet. M. Oscar Boulanger, libéral, de Bellechasse, alla plus loin en proposant un amendement que la Chambre se déclarât favorable à la monnaie bilingue.

M. Sam Gobeil, conservateur, de Compton, provoqua des protestations lorsque, supportant la motion Barrette, il déclara que des professeurs de l'Université de Montréal étaient des athées et qu'il n'avait pas voulu y envoyer son fils par crainte de le contaminer. Ceci amena d'énergiques démentis de la part de députés canadiens-français conservateurs et libéraux.

Prétendant que les libéraux de Québec aiment à poser "comme champions de droits de la race, de la langue et parfois de l'Eglise catholique", M. Gobeil suggéra qu'ils pourraient bien travailler dans d'autres champs d'activité. "Ils pourraient", dit-il, "recommander au gouvernement de Québec de substituer d'autres hommes aux députés juifs nommés présidents de deux comités de la Législature, changer l'administration de l'Université de Montréal, et travailler contre les ministres de la province de Québec qui laissent mettre leurs noms sur les prospectus de compagnies non solides".

—"C'est laver du linge sale", commenta M. Joseph Mercier, libéral, de Laurier-Outremont. Mais lorsqu'il ajouta que M. Gobeil adoptait une attitude "indigne d'un membre de cette Chambre", le premier ministre R.-B. Bennett l'obligea à retirer ses paroles.

Deux députés de langue anglaise combattirent carrément l'idée d'imprimer les billets de banque du Canada en français et en anglais, M. Turnbull et le colonel Reg. Geary, conservateur de Toronto-sud. Tous deux attaquèrent la proposition au point de vue légal, et prétendirent que l'usage du français était limité par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et qu'ils n'étaient pas disposés à le laisser outrepasser ses frontières en lui accordant de nouvelles concessions.

La réponse leur fut donnée par un conservateur de langue anglaise de la province de Québec, M. John A. Sullivan, député de Ste-Anne, Montréal, qui déclara: "Les adversaires de la monnaie bilingue devraient bien lire l'histoire du Canada, principalement celle de la période qui précéda la révolution américaine alors que, sans la loyauté des Canadiens-français ce pays aurait mis son sort avec celui des treize colonies qui se séparèrent de l'empire britannique. Il faut accorder le "fair play" aux Canadiens-français et à leur langue. C'est le seul moyen d'avoir un pays heureux et prospère, débarrassé des luttes et préjugés de race".

M. Onésime Gagnon, conservateur, de Dorchester, suggéra de voir au-delà de la lettre de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord pour en considérer plutôt l'esprit, et de s'élever jusqu'à des sommets plus hauts "où des concessions peuvent être accordées".

M. Turnbull, qui prolongea le débat jusqu'au moment de l'ajournement, déclara entre autres choses: "La langue française n'a aucun droit légal à apparaître sur la monnaie canadienne. Je doute aussi de la légalité de l'émission de timbres et de formules légales fédérales et provinciales bilingues. Est-il juste qu'un maître de poste canadien-français en Saskatchewan reçoive des formules imprimées en sa langue, tandis qu'un officiel de langue anglaise reçoit des formules imprimées dans les deux langues? Il n'est pas question d'organisme ni de Ku Klux Klan. Je m'en tiens aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sur la question de la langue.

Le parti C.C.F. et les banques

Les députés du groupe Woodsworth déclenchent une bataille à Ottawa.—Riposte de M. R. B. Bennett

OTTAWA.—Le bill revisant la loi des banques a été envoyé au comité des banques et du commerce par la Chambre des Communes après que des membres du groupe progressiste eurent violemment attaqué le système bancaire général du Canada. Les banquiers détiennent le vrai pouvoir dans le Dominion, politiquement et économiquement, prétendirent des membres de la C.C.F. et les privilèges des banques devraient être restreints.

Lorsque le bill fut soumis en deuxième lecture des conservateurs et des libéraux convinrent qu'il fallait hâter les choses afin de référer cette mesure le plutôt possible au comité. L'hon. E. N. Rhodes, ministre des finances, en proposant la deuxième lecture, déclara qu'il n'avait rien à ajouter à ses remarques faites lors de l'introduction du bill, et l'hon. R. L. Ralston, critique financier des libéraux, exprima que la meilleure place pour étudier le bill était le comité.

Ce fut alors que des progressistes couvrirent le feu de leurs arguments contre le bill. Ils condamnèrent le système bancaire actuel, lui attribuant la plus grande partie de la responsabilité de la dépression. Ils formulèrent plusieurs suggestions pour faire face à la situation, dont la principale fut celle-ci: que l'Etat assume la réglementation de l'allocation du crédit vu qu'il propose une banque centrale pour contrôler le volume du crédit.

L'attaque fut lancée par M. G. G. Coote, et supportée par M. William Irvine, H. E. Spencer, tous fermiers-unis de l'Alberta, M. J. S. Woodsworth, ouvrier, de Winnipeg-nord-centre, et M. E. J. Garland, fermier-uni, de Bow River.

Les directeurs des banques à charte sont également directeurs d'une bonne liste d'autres compagnies et institutions, dirent les progressistes. Ce qui fait que ces banques et ces compagnies sont coulées les unes dans les autres et que les banquiers contrôlent tout.

"Ils contrôlent les principales entreprises industrielles et commerciales du pays", dit M. Woodsworth, en faisant allusion aux directeurs de banque. "Un grand nombre de ces hommes sont membres de nos conseils d'enseignement, de nos universités, donnent le ton à la presse et coetera. Ainsi donc, une petite clique de citoyens contrôle la vie industrielle, commerciale et éducationnelle de notre pays".

Entr'autres suggestions, M. Coote formula les suivantes:

Que le gouvernement fédéral se réserve le droit de nommer au moins la moitié des directeurs des banques à charte afin que toutes les phases de l'industrie, dont l'agriculture, soient représentées dans l'administration.

Que les mergers soient restreints: Dans bien des cas, les banques refusent de financer les municipalités, donc un autre corps devrait être créé pour assurer du crédit aux municipalités;

Les banques refusent de financer l'agriculture; on devrait créer une autre organisation pour assurer cette finance;

Les prêts par les banques avec des actions et obligations comme garanties collatérales devraient pratiquement être prohibés;

Les banques canadiennes devraient limiter leurs prêts au Canada, etc.

D'après M. Garland, trois financiers de Montréal, Sir Herbert Holt, Sir Charles Gordon et W. A. Black, contrôlent un actif estimé de $5,835,000,000, soit un cinquième de la richesse estimée du Dominion.

Le premier ministre R. B. Bennett déclara que cette assertion était fausse.

Chronique de l'A.C.F.A.

La tournée du secrétaire général et du R. P. Fortier, S.J., dans le district de Saint-Paul a commencé d'une façon peu encourageante. Samedi dernier après 12 heures de voiture, nous nous arrêtions dans un banc de neige, incapables de nous rendre à Lafond et à Brosseau. Nous avons téléphoné pour faire remettre ces assemblées à plus tard et nous pouvons dire en toute franchise que si nous avons été forcés de désappointer les gens, nous avons fait tout notre possible pour nous rendre au temps et à l'endroit désignés. Nous reprendrons ces assemblées sous peu et nous espérons que les gens ne nous garderont pas rancune pour ce changement forcé à notre itinéraire.

* * *

Dimanche soir, nous faisions la distribution des prix à Saint-Paul et rencontions un bon groupe de nos compatriotes. Malheureusement durant la nuit de samedi à dimanche un feu qui détruisit de 8 à 9 bâtisses tint la population sur pied et un bon nombre étaient trop fatigués pour se rendre. Cependant, malgré la fatigue les personnes présentes se montrèrent très attentives et les officiers et les membres du cercle de Saint-Paul sont bien déterminés de faire leur part durant 1934.

* * *

Nous donnerons la semaine prochaine les résultats de nos visites à Sainte-Lina, Saint-Edouard, Lac Froid, Saint-Joseph, Bonnyville, Thérien et Saint-Vincent.

* * *

Saint-Joachim a eu sa journée de l'A.C.F.A. dimanche dernier. Messe solennelle pour l'A.C.F.A. Soirée avec discours par les RR. PP. H. Routhier et J. L. Binet, O.M.I. Le rapport de cette journée est donnée dans le courrier de Saint-Joachim.

* * *

Dimanche prochain, le 11, aura lieu la journée de l'A.C.F.A. à Morinville où le R. P. Pelchat, S.J., prononcera le discours principal. Il est fort probable qu'il sera accompagné du président général.

* * *

Le même jour aura lieu la journée de l'A.C.F.A. à Saint-Albert, où le R. P. Tessier, O.M.I., et M. Lavallée représenteront l'exécutif.

* * *

Il y aura aussi des journées de l'A.C.F.A. à Legal, où le R. P. Routhier et M. Tremblay parleront, et à Lamoureux où M. Poirier et le R. P. Boucher, O.M.I., seront les orateurs de circonstance.

* * *

Nous accusons réception des sommes suivantes reçues durant la semaine dernière: Beaumont, $28.00; Saint-Pierre de Villeneuve, $11.50; Brosseau-Duvernay, $10.00; Saint Edmond, $7.65; Falher, $56.00; Picardville, $22.50. A tous ces cercles nous disons, au nom du comité des finances, un bien sincère merci.

* * *

RECRUTEMENT DES MEMBRES AMIS DE L'A.C.F.A.

Nous continuons à recevoir des encouragements et. . . des offrandes de toutes les parties du pays. Nous continuons à publier quelques-unes des lettres reçues démontrant comment la campagne se poursuit pour notre Association.

S. . . P.Q., le 24 février 19[..]

Cher monsieur,

J'accuse réception de votre lettre et des 150 cartes de membres-amis que vous nous avez fait parvenir.

Le recrutement se fait rapidement et nous aimerions que vous puissiez nous en faire parvenir encore 300 par le retour du courrier. Nous vous retournerons l'argent perçu pour ces cartes vers la fin du mois de mars.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué.

. . . . . .

* * *

. . . P. Q., 20 février 19[..]

Monsieur,

Le cercle . . . se fait un agréable plaisir de vous offrir sa collaboration dans l'oeuvre si bienfaisante que vous poursuivez. Votre appel a été entendu et c'est de grand coeur que nous répondons.

C'est avec peine, croyez-le, que nous apprenons les embarras dans lesquels vous vous trouvez. Soyez assurés que nous ne vous oublierons pas dans nos prières et que nous vous aiderons dans la mesure du possible.

Nous vous offrons nos meilleurs voeux de réussite dans votre entreprise et nous espérons que les succès entrevus deviendront bientôt une douce réalité.

Veuillez nous croire, vos tout dévoués.

Les membres du cercle. . .

LEO BELHUMEUR,
secrétaire-général.

Le Coin des Enfants

Coeurs gentils

C'était le jour des petites—six à sept ans—et la leçon de catéchisme portait sur la présence de Dieu. Déjà on avait parlé du ciel, du tabernacle.

—Où encore? interrogeait le prêtre.

Une blondinette, après mûre réflexion, demande—du doigt—la parole et, posément: "Le bon Dieu demeure encore dans les "coeurs gentils".

Réprimant un sourire, l'interrogateur poursuit: "Et qu'appelez-vous les "coeurs gentils"?

Une pause. . . , et notre savante de détailler: "Ce sont les coeurs qui ne sont pas désobéissants, pas gourmands. . . , ni paresseux. . ."

(Pour peu, les péchés capitaux y passaient tous.)

C'était la théorie de la grâce, exposée de façon aussi neuve que précise!

Oui, mes enfants, ayez toujours des "coeurs gentils", afin que Jésus-Hostie y descende et y demeure avec plaisir.

—oOo—

L'éléphant

L'éléphant est de tous les animaux terrestre le plus gros et le plus fort. C'est aussi celui qui vit le plus longtemps. Il peut faire à lui seul le travail de six chevaux ensemble. A la lutte il n'en craint pas un, à cause de l'énormité de sa masse, de l'épaisseur de sa peau et de sa force extraordinaire. Pourtant il n'est ni féroce, ni sanguinaire et il ne fait usage de sa force que pour se défendre ou pour répondre à une attaque.

Ses yeux sont tout petits et il ne les meut que très lentement. Mais ils sont très expressifs; ils expriment bien, tantôt la douceur, tantôt l'attention ou d'autres sentiments qui montrent que l'éléphant est intelligent. Ses oreilles sont très grandes et même trop grandes car elles pendent de chaque côté de la tête. Le sens du toucher paraît être en entier dans la trompe. Cet organe est bien merveilleux. Il peut faire les travaux les plus divers et les plus opposés. Il ramassera aussi facilement un cinq sous qu'il arrachera un arbre. Quelquefois il enlace un objet et le jette au loin comme nous faisons d'une pierre.

Les éléphants vivent surtout en Asie et en Afrique et rarement seuls mais en troupes. Ils recherchent le bord des rivières et les endroits frais des pays chauds. Dans les grandes chaleurs, ils s'enfoncent dans les forêts ou se mettent dans les cours d'eau. Les habitants des lieux où ils vivent ont l'habitude pour les éloigner de faire de grands feux ou de lancer des pétards, car ce sont les deux seules choses qu'ils craignent. Ils peuvent encore avoir un troupeau de cochons dont l'odeur leur est insupportable.

Autrefois l'éléphant était un animal très utile à la guerre, aujourd'hui il n'est plus qu'un ornement des cirques. La seule utilité qu'on en tire est l'ivoire qui est la matière dont ses défenses sont faites.—N.S.

Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus

(en Corse)

La patronne des missions ne borne pas son apostolat aux régions du cercle polaire, ni même aux zones torrides de l'Afrique. Elle "missionne" en pleine civilisation.

A Lecci, petit village de la Corse, eut lieu, récemment, la bénédiction d'une statue de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Après la cérémonie, une femme se tenait en prière devant la statue. Elle ne pria pas longtemps avant de s'apercevoir de la sueur qui ruisselait sur la figure de la sainte et des larmes qui baignaient ses yeux. Evidemment la statue avait été trop abondamment aspergée et la pieuse femme se fit un devoir et un plaisir de l'essuyer avec son mouchoir.

A peine essuyée, la figure de la sainte transpira de nouveau et les yeux, encore une fois se mirent à pleurer.

La femme alors fit appeler le maire du village—à Lecci, comme à tant de villages en Corse, une loi athée proscrit les prêtres.—Le maire, comme la femme plé, dût se rendre à l'évidence.

La nouvelle du miracle se répandit dans toute la région environnante.

Une grande procession, à laquelle assistaient des personnes de toutes classes, au nombre de 30,000 et venues de toute la Corse, se déroula le dimanche suivant.

Ce fait miraculeux a jeté l'éveil, non seulement en Corse, mais dans tous les pays voisins. Des centaines de croyants et de curieux remplissent chaque jour, maintenant, cette église pauvre et naguère abandonnée.

Miracle étonnant en effet. La sainte de Lisieux qui secourt si bien les missions, ne semble pouvoir rien sur le monde moderne et civilisé que de pleurer ses misères et son infortune.

—oOo—

La diction ou l'art de lire

Il règne de singuliers préjugés dans beaucoup de bons esprits au sujet de la lecture à haute voix. On entend répéter sans cesse: "Le talent de la lecture n'est pas un art, c'est un don; on n'apprend pas plus à lire qu'à marcher; il s'agit de lire comme on parle." Rien de plus juste; toute la science du lecteur peut, en effet, se ramener à ce seul précepte: lire comme on parle; mais voilà précisément le point difficile, voilà ce que l'on ne sait que quand on l'a appris. Voulez-vous vous en convaincre? Entrez dans un salon au milieu d'une conversation animée, toutes les personnes qui y sont engagées parlent naturellement et avec vérité. Priez l'une d'elles de lire tout haut une page de livre, un article de journal, soudain, changement complet: prononciation, accent, voix même, tout s'altère en elle, tcut se manière; elle parlait juste, elle lit faux. Pourquoi? Parce qu'elle n'a pas appris à lire. Le naturel s'enseigne donc? Il faut donc prendre des leçons pour être soi-même?

Mais en quoi consiste précisément cet enseignement? Sur quels principes repose-t-il?

Voici un exemple de cet enseignement:

Un jour, M. Samson voit arriver chez lui, comme élève, un jeune homme assez satisfait de lui-même.

—Vous désirez prendre des leçons de lecture, monsieur?

—Oui, monsieur.

—Vous êtes-vous déjà exercé à lire tout haut?

—Oui, monsieur, j'ai récité beaucoup de scènes de Corneille et de Molière.

—Devant du monde? . . .

—Oui, monsieur.

Avec succès?

—Oui, monsieur.

—Veuillez prendre ce volume de La Fontaine: la fable, le Chêne et le Roseau.

L'élève commença:

Le chêne un jour, dit au roseau. . .

—Très bien! Monsieur, vous ne savez pas lire!

—Je le crois, monsieur, reprit l'élève un peu piqué, puisque je viens réclamer vos conseils, mais je ne comprends pas comment sur un seul vers. . .

—Veuillez le recommencer! . . .

Il le recommença

Le chêne un jour, dit au roseau. . .

—Je l'avais bien vu, vous ne savez pas lire.

—Mais. . .

—Mais, reprit M. Samson avec flegme, est-ce que l'adverbe se joint au substantif au lieu de se joindre au verbe? Est-ce qu'il y a des chênes qui s'appellent "un jour"? Non; eh bien, alors, pourquoi lisez-vous: "Le chêne un jour, dit au roseau. . ."? Lisez donc: "Le chêne, virgule, un jour, dit au roseau."

—C'est pourtant vrai! . . . s'écria le jeune homme stupéfait.

—Si vrai, reprit son maître avec la même tranquillité, que je viens de vous apprendre une des règles les plus importantes de la lecture à haute voix, l'art de la ponctuation!

—Comment, monsieur, on ponctue en lisant!

—Eh! sans doute! tel silence indique un point; tel demi-silence une virgule, tel accent un point d'interrogation; et une partie de la clarté, de l'intérêt même du récit, dépend de cette habile distribution des virgules et des points, quand le lecteur indique sans les nommer, et que l'auditeur entend sans qu'on les lui nomme.

M. Samson était plein de ces observations qui sont des préceptes: tantôt sur l'articulation qui doit dessiner le mot et sur le son qui le colore; tantôt sur les différentes manières de lire, selon qu'on s'adresse à un petit auditoire ou à un grand public.

Le talent de la lecture, qui est chez les hommes un instrument de travail, un moyen de succès professionnel, peut se lier pour les femmes à leurs plus douces occupations d'intérieur, à leurs plus chers devoirs de famille. Plus d'une jeune fille a vu, ou verra auprès d'elle, un vieux père infirme, une mère frappée d'un grand deuil, un enfant malade: le père ne peut plus lire, ses yeux le lui défendent; la mère ne veut pas lire, son coeur s'y refuse; l'enfant voudrait bien lire, mais il ne le sait pas. Quelle joie pour la jeune fille de pouvoir, à l'aide de quelques pages bien lues, calmer celui qui souffre, consoler celle qui pleure, distraire celui qui crie! C'est donc au nom de leurs plus doux sentiments qu'on peut leur dire: Apprenez à lire! et tâchez d'acquérir un talent qui peut devenir une vertu."

Legouvé.

Le gin-seng

Il y a cinquante ans environ de cela, un brave Ecossais du comté de Huntingdon ramassa quarante mille dollars en quelques semaines de temps. Voici ce qu'on apprit plus tard, à ce sujet; chacun peut en tirer son profit, tant il est vrai que l'ignorance nous fait souvent passer à côté de la Fortune, sans que nous nous en doutions.

Cet Ecossais, grand voyageur devant l'Eternel, avait, paraît-il, jadis voyagé en Chine, où il eut connaissance de la valeur médicale du ginseng, dont le Père Lafitau, jésuite-missionnaire, constatait, dès 1716, l'existence au Canada. Cette plante merveilleuse, dont la racine est considérée comme une panacée universelle par les Chinois, se vend un prix exorbitant dans le Céleste Empire, où son débit se fait sur une vaste échelle, et cela depuis une haute antiquité.

Or, il y avait une quantité considérable de gin-seng dans les bois qui couvrent en partie le comté de Huntingdon ainsi que dans ses environs. Notre Ecossais s'en étant rendu compte, ne souffla mot de sa découverte à personne, fit connaître à tout le monde la précieuse plante et publia dans les paroisse un appel aux enfants disponibles qui voudraient bien en cueillir la racine, au prix d'un écu le sac.

Ce fut une aubaine pour les habitants, et toute la jeunesse du comté passa une partie de l'été à dépouiller les bois de cette région, d'où le gin-seng a depuis complètement disparu.

Le résultat fut que l'Ecossais distribua un millier de dollars et quo, pour sa propre part, il en récolta plus de quarante mille, sans rien faire, tout simplement parce qu'il savait ce que tout le monde ignorait.

Parlant très bien le français, il avait coutume de citer à ceux qui lui demandaient ce qu'il prétendait faire de ces racines, auxquelles on ne donnait aucune valeur, ce célèbre vers de La Fontaine:

> Quiconque a beaucoup vu
> Doit avoir beaucoup retenu.

ou bien encore, quand on le pressait de questions: "Que vous importe, c'est la manne qui tombe dans le comté". Et tout en finissait là.

Comme question de fait, le ginseng recueilli était expédié à des commissionnaires chinois, à San Francisco, payé rubis sur l'ongle à raison de quatre dollars la livre vert, et de là, transporté en Chine, où l'on en consomme annuellement une quantité énorme, pour toutes les maladies connues et inconnues.

Ce ne fut que plus tard qu'on apprit la valeur réelle du gin-seng, ses propriétés, son usage, alors que le malin Ecossais avait disparu et s'était retiré dans son beau pays, vivant à l'aise de la fortune qu'il avait si aisément acquise (quarante mille piastres à cette époque étaient plus qu'aujourd'hui cent mille) grâce à la bonne foi de ceux avec lesquels il avait vécu et dont il avait habilement exploité l'ignorance.

Enfants, instruisez-vous, puisez sans cesse des connaissances et rappelez-vous souvent cet homme pour ne pas être un jour dupe d'un de ses semblables, comme cela est arrivé plusieurs fois à vos aïeux, qui en étaient alors excusables, quand vous ne l'êtes plus aujourd'hui où l'on peut s'instruire si facilement.

—oOo—

—Quel homme admirable que M. Untel! Il fait deux parts de sa fortune: l'une pour lui, l'autre pour les oeuvres. . .

—Et avec quoi paie-t-il ses dettes?

AVANT GARDES de l'A.C.F.A.

Couvent de l'Assomption

Cercle Carillon

Le soir du mardi gras, nous avons eu une partie de cartes dans notre grande salle de récréation. Nos maîtresses ont rendu cette petite réunion plus agréable encore par leur présence.

Etant à la veille de la Saint-Valentin, la salle était gaîment décorée de rouge et de blanc, avec des grands et des petits coeurs rouges suspendus çà et là. La partie de cartes était fort captivante, la fortune favorisait quelque temps pour ensuite laisser abattre.

Notre Rév. Soeur Supérieure fut l'heureuse gagnante du premier prix: une boîte de cartes de correspondance; et une autre de nos maîtresses eut le deuxième prix: une magnifique plume réservoir. Il y avait douze prix en tout, dons des élèves: boîtes de papier à lettre, boîtes de chocolats, des petits carnets personnels, des autographes, etc., etc.

Ensuite nous avons eu un délicieux goûter. Toutes étaient de bonne humeur—inutile de mentionner que le français fut parlé pendant toute la période.—Les avant-gardistes de l'Assomption ont ainsi passé une de ces soirées familiales dont le souvenir demeure longtemps même après que la jeunesse riante s'est enfuie.

La deuxième partie de notre assemblée consistait dans la réunion des officières du cercle général, vendredi soir, le 23 février. Les minutes de chaque cercle furent lues par les secrétaires respectives. Le système des jetons est toujours en progrès, et notre présidente, Mlle Cora Giguère, nous exhorte à être fidèles aux règles relatives à ce système.

Bon nombre d'officières avaient remarqué, en lisant la "Survivance", quelques mots aimables de félicitations qui nous furent adressés par les avant-gardistes du cercle Longevin (Donnelly). Il va sans dire que toutes furent d'accord au vote de remerciements.

Doris Kirk, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Lafontaine

Nous avons tous hâte d'entendre sonner la cloche qui annoncera le commencement de notre intéressante réunion. Enfin deux heures trente est arrivée et nous obtenons notre désir.

Comme d'habitude l'assemblée s'ouvre par la prière, le salut au drapeau et un chant patriotique. Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées. Nous entendons ensuite le compte rendu des bons points. Mlle Yolande Forcier gagne la médaille.

Quelques compositions, aussi intéressantes qu'instructives sont lues. Les sujets de ces compositions sont: "Jeanne d'Arc, Jacques Cartier, S. Joseph." Ensuite les filles nous donnent une causerie très appréciée sur "Miracles de Dieu en faveur de son peuple."

Trois de nos membres nous montrent leur capacité comme instituteur. Nous croyons bien qu'ils feront un jour de bons maîtres. M. Lucien Maisonneuve donne une leçon sur Samson; Mlle Françoise Boulet sur La Vérendrye; et Mlle Laurette Giroux nous fait entendre des paroles sur la fondation de Ville-Marie. Le questionnaire, à la fin de chaque leçon est très bien répondu par les élèves.

Notre assemblée se termine par la prière et l'hymne national.

Françoise Boulet, sec.

BONNYVILLE

Cercle Notre-Dames des Victoires

Vendredi 16 février eut lieu de 1 à 2 heures notre réunion de l'Avant-Garde. D'après les statuts cette assemblée commença comme d'habitude par la prière et la lecture des minutes de notre dernière assemblée. M. Théodore Dion, 3ème conseiller présidait. Sur sa demande chacun vint devant la classe dire sa composition sur la "Découverte de l'Amérique". Il serait trop long de mentionner tous les noms de ceux dont le travail était presque très bien. On a remarqué aussi, qu'en général les compositions étaient beaucoup mieux lues. Si nous n'avions acquis par ces assemblées que la facilité de pouvoir lire d'une manière intéressante pour les auditeurs, nous pensons que déjà ce temps que nous prenons pour l'Avant-Garde serait très bien employé. Nous avons décidé que pour la semaine prochaine, chacun viendrait dire quelques mots sur le héros canadien qu'il préfère.

Le chant "O saints Martyrs" termine l'assemblée.

Cercle Sainte-Thérèse

Après une courte prière les minutes ont été lues et adoptées.

Chacun ayant fait de son mieux pour ne pas parler anglais pendant les récréations nous avons décidé de pratiquer une plus grande politesse entre nous, surtout ne pas répondre brusquement pour des riens.

Puis vint le moment intéressant pour tous. En nous racontant l'histoire de "L'âne et le lion" notre directrice nous fit voir que l'orgueil n'était jamais récompensé, mais au contraire qu'il était souvent puni. Avis à ceux qui seraient tentés de suivre l'exemple de l'âne.

Pour rendre notre prochaine réunion plus agréable, toute liberté a été laissée à chacun de préparer ce qui lui plaît. Il nous tarde bien de voir les belles surprises qui nous ont été réservées.

Notre assemblée s'est terminée par le chant "O Canada".

Cercle Notre-Dame des Victoires

Notre dernière assemblée eut lieu vendredi 23 février. La prière et la lecture des minutes ouvrirent cette réunion, dirigée par M. Gérard Lacombe, président.

Chacun devait venir dire en avant de la classe sans cahier ou livre, quelques phrases sur un héros canadien. La plupart ne méritèrent pas de compliment pour cette fois, mais nous avons résolu de nous appliquer d'autant plus pour notre prochain travail.

Quelques conseils donnés par M. le président vinrent appuyer nos résolutions. Après avoir donné quelques traits de la vie de Marguerite Bourgeoys, il concluait en nous donnant comme modèle, surtout son grand esprit chrétien et son courage inébranlable. "Elle eut à souffrir de grandes difficultés, dit-il, mais elle ne se découragea jamais. Elle resta toujours fidèle à son Dieu et à sa patrie. Eh bien, nous aussi si nous ne réussissons pas toujours il ne faut pas nous décourager, mais recommencer, et toujours en essayant de faire mieux; ainsi nous finirons par réussir."

Cercle Sainte-Thérèse

Notre assemblée du 23 février a été commencée par la prière, suivie de la lecture des minutes qui ont été adoptées.

Mlles Marguerite Verrier, Yolande Ouimet et Thérèse Ouimet nous donnèrent ensuite leur rapport sur le bon parler pendant les récréations. Ces rapports nous ont vivement intéressés et nous ont aussi montré que si nous nous surveillions davantage nous pourrions faire beaucoup de progrès sur ce point.

Le moment tant désiré où chacun devait nous dire ce qu'il avait préparé était impatiemment attendu. Il faut dire que nous avons eu d'agréables surprises. Récitations patriotiques et autres, chansons, lectures, un petit discours et plusieurs petites saynètes composées par les membres eux-mêmes nous intéressèrent au plus haut point. Chacun ayant préparé quelque chose nous avons dû prolonger notre assemblée au delà du temps fixé.

Notre assemblée s'est terminée par le chant "O Canada".

Cercle Martyrs Canadiens

Les minutes furent lues et acceptées sur la proposition de Jeannette Binette et de Lorraine Déchêne.

Le travail assigné pour cette réunion était une lecture. Tous les élèves avaient bien choisi leur sujet et les lectures furent très intéressantes. Celle de Mlle Déchêne nous fit connaître une partie de la vie du sculpteur Louis Leblanc. Quand ce dernier était enfant on lui prédisait qu'il ne ferait rien de bien, mais cependant il devint un grand homme. Conclusion qui ne manque pas d'être encourageante pour un certain nombre. La lecture de M. Gérard Fraser nous intéressa vivement, c'était un dialogue entre la mouche fille et sa mère. La première ne voulant pas écouter les conseils de sa mère se noya dans un bol de lait.

Telle est aussi la folie de bien des gens, surtout des jeunes, qui pensent pouvoir se passer des conseils des personnes sages et expérimentées et qui, hélas! rencontrent le sort de la jeune mouche présomptueuse. Comme avant-gardistes, nous nous promettons d'être plus sages.

Nous pouvons également tirer grand avantage de la courte mais très pratique lecture de M. Claude Levasseur qui peut se réunir en ces mots: "Crois que rien n'est fait tant qu'il reste encore quelque chose à faire."

Cécile Fraser,
secrétaire-générale.

LAFOND

AVANT-GARDE LAFLECHE

L'assemblée commença par la prière.

Les compositions des élèves suivants furent lues: Annette Désaulniers, Aurore Malo, Alfred Robinson, Juliette Journault, Eva Brault, Joseph et Léo-Paul Fouquette.

La composition d'Eva fut considérée la meilleure par Blandine Vaillancourt secondée par Léo-Paul Fouquette.

Sa composition était celle-ci: La grande guerre iroquoise. La guerre pour combattre les Iroquois dura pendant cinquante ans sans arrêts et sans relâche. Les Français allaient avec force contre leurs ennemis. De temps à autre les femmes dans leurs petites chaumières délabrées trouvaient les cadavres de leurs maris assomés près des arbres. Les enfants pleuraient avec une grande peine de voir leur père partir. Les femmes soupiraient mais une joie dans leurs coeurs éclairait leurs figures ranimées. Ils sont partis, disaient-elles, pour le sacrifice de Dieu et de leur patrie.

Marie-Anna Gagné,
secrétaire-générale.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

76. D'après quel système les finances du Canada avaient-elles été administrées de 1760 à 1791?

Durant toute cette époque, le gouvernement impérial avait payé toutes les dépenses de l'administration civile et militaire de notre pays.

Pour se dédommager un peu, il avait encaissé le revenu de certains droits d'importation établis sous la domination française et le revenu, désigné sous les noms de "casuel, héréditaire ou domanial" (qui consistait dans les revenus des postes du roi, du quai du roi, des forges de St-Maurice, droit de quint prélevé sur la vente des seigneuries, les lods et ventes, la rente des terres non encore concédées et le revenu des biens des religieux).

En 1774, un Acte du parlement impérial, connu sous le nom de "Acte du revenu de Québec" avait aboli tous les droits imposés par le roi de France sur certaines marchandises et les avait remplacés par un droit de douane (sur les eaux de vie, les rhums, la mélasse et le sirop et par un droit de licence sur les tavernes et les auberges).

A ces revenus s'ajoutait le produit des amendes et des confiscations.

Tous ces deniers que nous désignerons à l'avenir sous le nom de "revenus impériaux" étaient perçus par le receveur-général, et appliqués par lui d'après les ordres du conseil exécutif. Evidemment, il y avait un écart considérable entre les revenus et les dépenses.

Pour combler le déficit, le receveur-général puisait dans les sommes votées par le parlement impérial pour "les extraordinaires de l'armée."

77. Quels furent les changements apportés à notre administration financière par l'Acte constitutionnel?

A la suite de l'aventure de l'insurrection américaine, l'Angleterre avait déclaré solennellement, en 1778, qu'elle n'imposerait plus de taxes sur les colonies. Cependant l'Acte du revenu de Québec, passé en 1774, demeura en vigueur au Canada.

En 1791, l'Acte constitutionnel accordait à la législature du Bas Canada le droit de prélever des taxes.

Notre législature s'empressa d'user de son privilège, et dès la première session (1793) elle imposait des droits sur les vins, et **déterminait que nos nouveaux revenus seraient affectés en permanence** aux dépenses de l'Assemblée et du Conseil législatif.

Par ce geste, notre législature indiquait clairement qu'elle se croyait investie du pouvoir de contrôler les subsides au moins **dans une certaine mesure**. Et comme ni le Conseil exécutif, ni le parlement impérial n'y vit d'objection, elle répéta le même geste, l'année suivante.

En 1794, lord Dorchester ayant fait remarquer aux députés que les revenus votés n'étaient pas suffisants pour couvrir les dépenses de la Chambre d'Assemblée et du Conseil législatif, et qu'il fallait en plus pourvoir à l'administration de la justice et former un fonds de réserve pour les travaux d'utilité publique, la législature mieux informée s'empressa de remédier au mal. (Elle imposa des droits sur le sucre, la cassonnade, le café, les cartes à jouer, le tabac en feuilles et le sel, ainsi que des droits additionnels sur les eaux de vie et les vins. Elle taxa les colporteurs, en même temps qu'elle augmentait le taux des licences pour les tavernes et les auberges.)

Puis elle décréta que le produit de ces nouveaux impôts une somme annuelle de 5,555 louis serait "**affectée en permanence**" aux dépenses judiciaires et administratives; le surplus devant être **approprié par elle aux** utilités publiques, au fur et à mesure que le besoin s'en ferait sentir.

Encore une fois la législature affirmait son droit de contrôler l'emploi des revenus qu'elle créait elle-même.

Plus tard à la suite de la guerre—en 1813 et 1815—elle vota de nouveaux impôts, mais sans en spécifier l'emploi.

Ainsi donc les revenus, votés par la législature provinciale, que nous appellerons dorénavant "revenus provinciaux", n'avaient pas tous le même caractère.

a) Les uns votés et affectés à certaines dépenses déterminées par la législature, tombaient entre les mains du receveur-général, qui pouvait sans autre formalité les employer aux fins spécifiées par les Chambres. C'était les "**revenus permanents**".

b) Les autres, votés mais non appropriés par la législature, tombaient aussi entre les mains du receveur-général, qui n'avait pas le droit d'en disposer sans un ordre exprès des Chambres. C'était les "**revenus de réserve**".

Or il arriva que les revenus impériaux, joints aux revenus provinciaux permanents, devinrent insuffisants pour défrayer les dépenses courantes, pendant que d'un autre côté les revenus de réserve s'accumulaient à vue d'oeil.

Ainsi pour l'année, terminée le 5 janvier 1816, le receveur-général accusait un déficit de 19,000 louis, pendant que le fonds de réserve avait un surplus de 140,000 louis.

Une si étrange anomalie ne pouvait pas toujours durer.

Avant d'aller plus loin, demandons-nous pourquoi le receveur-général a pu laisser se perpétuer cet état de choses sans se plaindre à la législature, qui avait si bien accueilli, en 1794, les représentations de lord Dorchester.

78. A quelle date précise, la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada a-t-elle offert à l'Angleterre de se charger de toutes les dépenses d'administration du pays?

Ce fut en 1810; mais comme le fait remarquer Chapais, nous étions alors sous le régime de Craig. Cet ordre fut jugé suspect et le statu quo fut maintenu.

Nul doute qu'à ce moment, le receveur-général avait dû réclamer, car il pouvait difficilement continuer à balancer ses comptes, en tirant, comme autrefois, sur les "extraordinaires de l'armée". Le gouvernement impérial, grevé de dettes par ses guerres avec Napoléon, prêchait l'économie avec vigueur, surtout à ses colonies.

Ce fut sans doute ces embarras, qui poussèrent l'exécutif bas-canadien à se servir sans autorisation à même les surplus, accumulés dans le fonds de réserve de la législature de Québec.

En 1812, Sir George Prevost constata que l'exécutif bas-canadien s'était approprié de sa seule autorité une somme totale de 25,000 louis, provenant de cette source. Il en ordonna de suite le remboursement par les "extraordinaires de l'armée".

Malgré cette énergique intervention, la même pratique irrégulière se continua de plus belle, pendant les quatre années, qui suivirent; si bien qu'en 1817, le fonds de réserve de la Législature avait été soulagé de la jolie somme de 120,000 louis.

Alarmé de cet état de choses, Sherbrooke consulta lord Bathurst et lui demanda s'il ne serait pas opportun "de soumettre à la législature, au commencement de chaque session, comme cela se pratique dans la Nouvelle-Ecosse et d'autres colonies, une estimation des sommes, qui sont requises pour la liste civile et de lui demander d'y pourvoir."

Bathurst répondit que **pour le passé**, il valait mieux ne pas soulever la question des 120,000 louis. Puisque la législature n'avait pas protesté, c'était un signe qu'elle avait tacitement approuvé cette dépense; mais que **pour l'avenir** "on devrait demander, chaque année, à la Législature de voter toutes les sommes requises pour les dépenses annuelles de la province."

Bathurst se montrait peu scrupuleux, mais fort sage. Sherbrooke communiqua cette décision aux Chambres le 7 janvier 1818.

Cette date est à retenir dans notre histoire constitutionnelle, car nous entrions ce jour-là dans une ère nouvelle, qui devait être féconde en conflits de toutes sortes.

79. La Chambre d'Assemblée fit-elle preuve de mauvaise volonté, quand elle fut appelée à voter les subsides, en 1818?

Assurément non. Elle était animée des meilleures dispositions possibles et avait pleine confiance dans le gouverneur.

Aussi, dès que Sherbrooke eut déclaré que les dépenses annuelles étaient de 73,464 louis et que les revenus permanemment affectés n'étaient que de 33,383 louis, les députés s'empressèrent de se mettre en demeure de combler le déficit.

Tout naturellement, avant de voter les 40,263 louis requis, ils nommèrent un comité pour étudier les comptes.

Ce comité présenta son rapport le 24 mars suivant. Quelle ne fut pas la surprise des députés en apprenant que:

a) Les salaires demandés pour le lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et l'auditeur des patentes étaient perçus par des personnes absentes de la province et conséquemment incapables de remplir leurs fonctions;

b) Sur la liste des salariés figurait un gouverneur de Gaspé et un inspecteur de forêts, fonctions qui n'avaient jamais existé;

c) Qu'il y avait un salaire assez rondelet pour un agent de la province en Angleterre, agent que l'Assemblée avait demandé; mais que le Conseil législatif avait impitoyablement refusé;

d) Que sur la liste des pensions figuraient des personnes, qui étaient décédées.

Evidemment, il y avait quelque part un groupe de coquins qui exploitaient nos finances. Au lieu de crier: "Au voleur!" les députés, voyant la session très avancée et ne voulant pas causer aucun ennui au gouverneur, votèrent les 40,263 louis demandés par une **simple résolution**; et promirent de reprendre la question l'année suivante et d'accorder alors les subsides par un **bill régulier**, suivant les formes constitutionnelles.

C'était vraiment pousser un peu loin l'amour de la paix et répondre bien généreusement à la politique conciliante du gouverneur.

Cette aventure eut deux effets immédiats: elle rendit les députés plus circonspects et elle jeta l'alarme dans le camp des profiteurs.

(à suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. Gérard Forcade, O.M.I.

Aux grands maux...

Le monde vit actuellement dans l'anxiété.

Il ne sait pas ce que demain lui réserve.

Il a la hantise d'un désastre imminent, d'un cataclysme épouvantable.

Les nations, grandes et petites, scrutent l'horizon politique si lourd de problèmes inquiétants, aux solutions incomplètes et qui ne satisfont personne.

Depuis 1918, c'est un continuel recommencement.

On signe des pactes dont les clauses sont impunément violées.

Les conférences se succèdent les unes aux autres sans rien changer aux réalités de la situation présente.

Aux problèmes politiques se greffent les problèmes économiques.

A ceux-ci aussi, on s'efforce depuis le mois fatal d'octobre 1929, de trouver une solution satisfaisante.

On n'en trouve pas!

D'aucuns désespèrent d'en jamais trouver.

Il en existe pourtant. Mais on ne veut pas en reconnaître la valeur, parce que celui qui la suggère n'est autre que N. S. Père le Pape.

Celui-ci, "dont il faudrait être bien osé pour contester, même au point de vue humain, la compétence parfaite, la connaissance très haute, le souci très ardent et désintéressé pour le bien commun, après avoir scruté jusqu'à ses profondeurs le mal dont souffre le monde, indique les remèdes nécessaires qui sont: le retour aux vertus chrétiennes, l'amendement de ce capitalisme effréné et sans entrailles, l'effort général pour amener une plus équitable distribution des biens", écrit un confrère.

Voilà d'excellents remèdes.

Aux grands maux, les grands remèdes.

Hélas! malgré la gravité de sa maladie, le monde "continue le régime des pilules roses et des petits sirops, comme si tout était normal."

"Les individus ont-ils commencé de marquer une religion plus profonde, une conduite plus sévère, une pratique plus exacte des vertus chrétiennes, de la justice, de la charité?

Est-ce que le haut capitalisme, qui a corrompu ses voies, devant les maux qui à cause de lui menacent la société et qui le menacent lui-même, entend amender ses méthodes?

Et l'Etat? On dit avec raison qu'il ne faut pas tout attendre de l'Etat; c'est une anomalie de le voir obligé de s'adonner à des besognes qui ne devraient pas relever de lui; mais n'empêche qu'il ne faut pas oublier que l'Etat a un rôle à remplir. Dans la société c'est lui la tête; à lui de "diriger, de surveiller, de stimuler, de contenir."

L'art de gouverner est difficile; encore faut-il qu'il soit autre chose qu'un fouet pour ramener les dissidents à la discipline des partis; encore faut-il qu'il soit autre chose que l'ingénieuse organisation du patronage en vue des élections."

Ce même art de gouverner demande l'application de grands remèdes aux grands maux qui affligent l'humanité entière.

Nous voulons croire qu'il existe chez les gouvernants du monde d'excellentes intentions.

Mais avec plus de courage, de hauteur de vue, d'indépendance, serait-il possible que tous, tant qu'ils sont, ils ne puissent accomplir davantage?

Le monde est fatigué des parlotes interminables qui n'aboutissent à rien, si ce n'est qu'à empirer souvent une situation déjà bien mauvaise.

Et cette situation ira toujours s'aggravant si l'on s'obstine à retarder l'application des seuls vrais remèdes capables d'apporter un soulagement et même une guérison complète des maux de l'humanité.

Maurice Lavallée.

Pierre Radisson

N.D.R.—M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté", de Winnipeg, a fait publier, il y a quelques semaines, un livre qui a été favorablement accueilli partout. On s'est plu à souligner les nombreux mérites de cet ouvrage. Par exemple voici ce que M. Pierre Wanner, du "Canada", pense du "Pierre Radisson" (1) de notre sympathique confrère.

* * *

M. Frémont nous conte l'étonnante existence d'un des plus aventureux parmi les hommes d'une époque qui ne manqua ni d'aventuriers, ni d'aventures. Pierre Radisson est un Français qui prit dès sa jeunesse une part active aux voyages de découvertes qui se faisaient au Canada entre 1650 et 1700. Il fut, dans beaucoup de domaines, le précurseur des principaux pionniers du temps. Avec son beau-frère Médart Chouart des Groseilliers, il parcourut l'Ouest et le Nord-Ouest, fut le premier à atteindre la baie James. Passé au service des Anglais à la suite d'une injustice du gouverneur d'Avaugour, Radisson fut l'homme qui fit briller aux yeux du roi Charles la fortune immense qui dormait sous les neiges de la baie d'Hudson. Il sut prouver, par une expédition heureuse, tout le profit que l'Angleterre pourrait tirer du commerce des fourrures dans cette région. C'est à son retour de la baie d'Hudson, avec sa cargaison, que Charles II, le 2 mai 1670, émit la charte créant la "Compagnie des Aventuriers" de la baie d'Hudson.

Mais Radisson et son beau-frère devaient revenir bientôt au service de la France. L'Angleterre, en effet, ne sut pas leur marquer une reconnaissance suffisante et les deux aventuriers, déçus, devinrent, pour leurs associés de la veille, de redoutables adversaires. Ils entreprirent de reprendre, au nom de Louis XIV, des territoires dont ils avaient déjà pris possession, quelque dix ans auparavant, au nom du roi d'Angleterre. Ils réussirent même ce tour de force de faire les Anglais prisonniers et de les ramener à Québec avec une importante cargaison de fourrures.

Ces quelques faits, glanés au hasard du livre, donnent une idée de l'existence tumultueuse et passionnante des deux aventuriers. Mais Radisson, de beaucoup plus jeune que son beau-frère, fut aussi de beaucoup plus audacieux. Alors que celui-ci, lassé des aventures et des injustices, se retirait à Sorel, Radisson continuait seul sa vie errante et aventureuse.

Le principal mérite de M. Frémont est d'avoir compris qu'un tel sujet était assez riche pour se suffire à lui-même, pourvu qu'ils fût traité avec clarté et probité, et que nul besoin n'était de le farcir de rhétorique. Il a donc étudié patiemment son héros, ordonné les matériaux de son livre, émondant son sujet de certaines luxuriances digressives faciles. Il a cherché autant que possible à ne rien inventer et à nous présenter son héros, non pas comme il aurait pu le voir ou comme il l'a vu, mais tel que les faits et les documents le révèlent.

Il est hors de doute que les relations de voyages écrites par Radisson lui-même, ont dû lui être, préalablement contrôlées par la chronologie des faits contemporains, d'un précieux secours. Muni d'un tel document, il était facile à M. Frémont de nous fabriquer une biographie romancée, plus vraisemblable peut-être que véridique, où—avec des chances de briller personnellement—il aurait pu donner libre cours à son imagination. Il faut lui être reconnaissant de n'avoir pas cédé à une tentation que les modes littéraires actuelles rendaient particulièrement forte.

Pierre Radisson est l'ouvrage d'un bon écrivain que double un érudit. Si le premier, dans sa carrière de journaliste, a toujours recherché la sincérité et la simplicité de l'expression, le second possède à un point élevé le sens et le respect du fait. Tel qu'il est, sous sa forme sobre et un peu sèche, le livre vit, éclairé tout entier par l'évocation d'un des visages les plus vivants et les plus attachants qui aient jamais brillé sur l'histoire des origines d'un grand pays.

Pierre Wanner.

(1) En vente à la librairie J. W. Pigeon et aux bureaux de la "Survivance".

Jeunesse qui ne veut pas mourir

Aux heures troubles de la vie,
il appartient à la jeunesse de manifester.

Quand, à l'aube naissante qui dore la forêt, face aux tentes endormies, éclate le son du clairon sonnant dans l'air frais du matin, il annonce le réveil, l'appel à l'activité, à l'énergie, au devoir.

Quand l'heure est troublée, qu'il fait noir dans l'avenir des sociétés, que la religion est attaquée, que le sentiment national est en baisse, il appartient à la jeunesse de se lever, de sonner le réveil des énergies, de créer l'appel au devoir.

Certes, cette jeunesse qui veut vivre et chanter son idéal, on l'attaque, on la ridiculise, on veut étouffer son mouvement, car son mouvement est vie; la vie c'est l'action, c'est l'effort, et l'effort coûte aux endormis, aux inutiles.

Nous sommes placés dans une situation impossible à tous les points de vue: individuel, religieux, social, national, économique.

La jeunesse veut vivre sa vie de citoyens utiles au pays et à l'Eglise du Christ. Elle veut travailler, prier et chanter. Elle a foi en sa mission, en la flamme d'idéal que le Christ a mise en elle. Elle n'a pas l'intention de dormir sur les tombeaux et les croix mortuaires placées par ceux qui la précèdent. Aussi tout sera d'être un éveilleur d'énergie, fort modeste, pour la chère jeunesse qui ne veut pas mourir sans crier: gare!

Abbé Lionel Boisseau.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE DIXIEME

DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS — 1856-1861

(Suite)

En changeant d'itinéraire, Mgr Taché avait prévenu les missionnaires du Lac la Biche et du Lac Sainte-Anne du retard de sa visite. Il avait notamment fixé pour date de la confirmation au Lac Sainte-Anne le 8 décembre. La trop grande douceur de la saison déjoua tous ses plans. Il comptait se rendre de l'Ile-à-la-Crosse au Lac la Biche par le plus court chemin, c'est-à-dire en passant par le Lac Froid. Ce lac, vaste et profond, n'étant pas encore gelé, l'évêque fut obligé de faire un long détour, en allant passer par le Fort Pitt. En conséquence il n'arriva au Lac la Biche que le soir du 8 décembre. Son séjour y fut court: dès le 13 décembre il se remit en route, conduit par le fidèle Alexis Cardinal. Il note, dans ses Vingt Années, comment il eut froid, le lendemain, 14 décembre, assis tristement près d'un feu pitoyable, tandis que là-bas, à Saint-Boniface, sans qu'il s'en doutât le moins du monde, sa cathédrale et son évêché étaient la proie des flammes! . . . Le 19, il arriva à Saint-Joachim, d'où, lassé de l'attendre en vain, le P. Lacombe était parti le matin même. Le lendemain, continuant sa route, Mgr Taché rencontra d'abord le P. Caër, qui s'en allait au Fort Edmonton pour y passer les fêtes de Noël; puis, "un peu plus loin, le P. Lacombe, qui nous attendait tellement, écrit Mgr Taché, qu'il ne voulait pas nous reconnaître quand nous l'invitâmes à rebrousser chemin. Tout occupé du soin de ses chiens, qui menaçaient de s'embarrasser au milieu des voitures qui les précédaient, il trouva Notre Grandeur trop haut placée sur son cheval, et se confondit en une masse de: "Est-ce possible?" qui nous donna tout le loisir de lui sauter au cou et de lui reprocher son incrédulité. Le soleil disparaissait de l'horizon. Il était nuit close lorsque nous entrâmes dans la chapelle du Lac Ste-Anne, où le bon P. Rémas nous accompagna tout joyeusement, nous aidant à chanter un Te Deum dont l'harmonie n'était pas, certes, le mérite principal, quoique d'ailleurs il ne manquât pas d'entrain. "Les Soeurs de la Charité que nous avions eu la consolation de bénir en entrant dans la chapelle, essayèrent d'unir leurs voix aux nôtres, comme elles y unissaient leurs sentiments, mais elles ne purent point y réussir! Je laisse à ceux qui nous connaissent, ainsi que le P. Rémas, à expliquer ce phénomène." Quel bonheur apportait avec lui l'évêque de Saint-Boniface! S'il n'était pas moindre pour les Pères que pour les Soeurs, celles-ci le laissaient voir comme de petits enfants! (Vingt Années, Mis. des Oblats, t. 5, p. 214-215).

Pendant son séjour au Lac Sainte-Anne, Mgr Taché vit un jour "arriver un chef Pied-Noir qui venait lui demander de donner un missionnaire à sa nation, promettant que non seulement le prêtre ne serait pas molesté, mais qu'au contraire, par considération pour lui, on éviterait de porter la guerre dans les camps ennemis quand le missionnaire y serait. On convint même d'un signe facile à reconnaître et qui serait respecté de tous: cette marque convenue, c'était un drapeau blanc sur lequel serait une croix rouge." (Les Missionnaires catholiques chez les Pieds-Noirs, dans "le Manitoba", No du 3 décembre 1890). Dans la Vie du P. Lacombe, par une Soeur de la Providence, il est dit que le chef en question n'était autre que le célèbre Pied-de-Corbeau, ou Crowfoot (p. 136).

"Cette démarche d'un chef Pied-Noir, continue le document que nous venons de citer, acheva de déterminer l'évêque de Saint-Boniface à fonder un nouvel établissement d'où l'on pourrait atteindre plus facilement les Pieds-Noirs.

"D'autres raisons conseillaient au prélat cette nouvelle fondation. Les métis augmentaient en nombre autour de Sainte-Anne attirés par la présence des missionnaires. Or, en cet endroit, le sol était (ou du moins était estimé) peu propre à la culture; de plus, les animaux "embourbaient" souvent, au printemps, dans les marais. Il fallait trouver un emplacement plus favorable. Le P. Lacombe, qui avait sillonné dans tous les sens les régions voisines, indiquait plusieurs endroits propres à un grand établissement. Il fallait choisir. Mgr Taché, pendant son séjour à Sainte-Anne, voulut lui-même explorer les lieux. Un jour, en compagnie du P. Lacombe, l'évêque en raquettes arriva à un site des plus heureux, depuis longtemps remarqué par le grand missionnaire de cette région, auprès d'une rivière nommée Esturgeon, à quarante milles environ de Sainte-Anne, et à neuf milles de Saint-Joachim. Il planta son bâton en disant: "Ici sera la nouvelle Mission." (Dom Benoît, Vie de Mgr Taché, t. I, p. 435,436). Et il voulut qu'elle fût nommée Saint-Albert, en l'honneur du P. Lacombe et de son saint patron, le **"grand martyr de la discipline ecclésiastique en Belgique"**. (Vie de Mgr Taché, ibid.) (1).

"Le 14 janvier 1861, l'évêque prit congé des missionnaires et des chrétiens qu'ils évangélisaient. Notre coeur, dit-il, regrettait cette séparation; il était vivement touché du zèle de nos Pères et du bien accompli si généreusement".

(1) Nous pensons intéresser nos lecteurs, et spécialement ceux de St-Albert, en leur faisant connaître en quelques lignes la vie du "grand martyr" que Mgr Taché choisit pour patron de la nouvelle mission.

On lit, dans le martyrologe romain, au 21 novembre:

"A Reims, saint Albert, évêque de Liège et martyr, qui fut tué pour la défense des libertés de l'Eglise".

Les Petits Bollandistes complètent ainsi:

Albert naquit à Louvain, ville de Belgique, au milieu du XIIe siècle; il était fils de Godefroy III, comte de Louvain, et de Marguerite de Limbourg. Aussi pieux que noble, dès son enfance il craignait Dieu, qu'il choisit pour la part de son héritage en entrant parmi les clercs de la cathédrale de Liège. Comme il brillait par la pureté de ses moeurs et la sainteté de sa vie, il fut élevé d'abord à la dignité d'archidiacre. Sa simplicité, sa douceur, son angélique pureté et sa grande charité envers le prochain ayant attiré sur lui tous les regards, après la mort de l'évêque Radulphe, la voix publique le désigna hautement pour lui succéder. Son élection était légitime. Toutefois Beaudoin, comte de Hainaut et de Namur, entreprit de la casser; il entra dans Liège à main armée, dans le dessein d'introniser un de ses parents dans la chaire de cette église. Albert n'avait pas l'appui de Henri VI, empereur d'Allemagne; ce prince simoniaque avait adjugé l'épiscopat à Lothaire de Harstad. Albert eut recours au Pontife Romain. Il sortit de Liège sous un déguisement pour n'être pas arrêté par ses ennemis, et, après un voyage des plus périlleux, parvint à Rome, où il fut reçu par le pape Célestin III. Le Pontife ayant mûrement examiné l'affaire selon la règle canonique, prononça qu'Albert avait été légitimement désigné évêque de Liège, et, pour récompenser ses éminentes vertus, il le nomma cardinal. A son retour de Rome, il fut sacré par l'archevêque de Reims. Cependant, par amour de la paix, il demeura dans cette ville en attendant qu'il plût à Dieu de mettre un terme aux entreprises des méchants. Pendant qu'il vivait paisiblement dans cet asile, des misérables, gagnés et soudoyés par l'empereur, se rendirent à Reims, feignant de fuir aussi la vengeance du prince. Ne soupçonnant pas leur perfidie, Albert les admit dans son logement comme des compagnons d'infortune, victimes comme lui de l'injustice d'Henri, et partagea avec eux ses faibles ressources. Un jour, ils l'attirèrent hors de la ville sous un prétexte spécieux, et le massacrèrent. C'était le 21 novembre 1192. En 1822, ses précieuses reliques furent partagées, avec l'autorisation de Pie VII, entre la cathédrale de Liège et St-Pierre de Louvain. (Propre de Reims, et Petits Bollandistes, t. XIII, p. 539).

(à suivre)

L'heure des jeunes...

Pour juger une situation, il faut un peu de recul, c'est-à-dire passer la frontière.

Combien de Français seraient attristés et humiliés s'ils lisaient, ou voyaient, ce qui, cette semaine, s'est publié sur nous à l'étranger.

Je ne parle ni de l'Allemagne ni de l'Italie, pays de strictes dictatures, mais des pays calmes et de large mentalité.

* * *

J'ai là, sous les yeux, un grand journal suisse, le **Schweizer Illustrierte Zeitung.**

En première page, et la barrant de toute sa hauteur, un gendarme tire derrière lui, avec de longues menottes, un député.

C'est une photographie directe.

Le commentaire est court, mais sévère: **Point de départ: Bayonne. En réalité: toute la France. . . Ganz Frankreich. . .**

Un peuple entier a défilé devant ces images exposées partout sur les places publiques.

* * *

Et ci ces étrangers lisent nos propres journaux—et ils les lisent,—leur impression de "décomposition" doit augmenter encore.

Un grand journal du boulevard a publié, cette semaine, un dessin navrant de Poulbot.

Il représente un pauvre gosse du peuple. . . 12 ans, pas plus, assis devant un agent de police et un juge d'instruction.

Oh, le dialogue est direct, comme un couteau:

—Malheureux! . . . Mais qu'est-ce que tu feras donc quand tu seras grand. . . ?

Et le gosse, lugubre, la tête baissée, les yeux rivés à terre:

—Mes deux frères sont au bagne. . . Moi, j'irai aussi. . .

* * *

Des milliers de Français ont lu cela, sans réaction. Je suis probablement le seul à souligner la désespérance de cette constatation: le bagne devenant la chose normale pour un enfant du peuple.

Et cela, je le répète, dans un journal du boulevard.

"Toute école que vous ouvrez, c'est une prison que vous fermez! . . ." avait pourtant écrit Victor Hugo.

Oui, mais cela dépend de l'école. . .

* * *

On juge l'arbre par ses fruits.
Pourri en haut. . .
Désespéré en bas. . .
La révolte partout. . .

La France, devenue une maison de jeu, où les millions des loteries officielles s'abattent, tout d'un coup, sur de pauvres gens qui en sont étourdis . . . et les autres, déboussolés.

Et s'abattent aussi les scandales.

Par tous les moyens on cherchera à les cacher. Mais l'odeur en monte de tous les côtés.

Rien n'est tenace comme l'odeur d'un cadavre.

Et comme, depuis un demi-siècle, c'est nettement la Franc-Maçonnerie qui conduit le bal, tout cela, c'est **son oeuvre.**

* * *

Où es-tu, hautain monsieur de mon enfance. . . . monsieur au mépris transcendantal pour tout ce qui était chrétien?

Toi qui chantais la vieille chanson périmée, laquelle avait bercé la naïveté de nos pères. . .

Toi qui as salué, d'un grand coup de chapeau, les étoiles éteintes. . .

Où es-tu, Monsieur Homais, pour qui la Science et le Progrès devaient remplacer tout. . . ?

. . .Toi, qui te faisais la main en chassant glorieusement les religieux, que tu as d'ailleurs fait vivement revenir pour te défendre. . .

. . .Toi qui as tout fait pour tuer la foi dans l'âme des enfants. . .et qui, hier encore, d'un geste mufle, interdisais la Radio à la parole de Dieu. . .

Arrive ici, ô franc-maçon et sois fier de ton oeuvre!. . .

Aujourd'hui, plus rien que le Veau d'or.

Que dis-je!. . .Mais non!. . . Pas même le Veau d'or. . . Il avait au moins de l'allure, ce veau-là!. . .

Ton veau à toi, ce n'est plus qu'un veau de papier Et pourtant **quels** esclaves il voit à ses pieds!

Qui dira la toute puissance actuelle d'un chèque. . . d'un bout de petit chèque, barré ou pas barré. . .au porteur ou pas au porteur. . .

Avec "ça" Stavisky a acheté tout ce qu'il a voulu.

J'ai encore là sous les yeux, une autre photographie.

C'est un dîner fin, dans un grand restaurant parisien.

Stavisky préside. . . En face de lui, Mme Stavisky. . . A droite, à gauche, entre les bouteilles de champagne frappé, on aperçoit des convives bien intéressants. Le tout, égayé de petites femmes, au sourire ému et triomphant.

C'est intitulé: **Au temps heureux!**

Oui, mais Gambetta l'a dit: "Même ici-bas, il y a une justice **immanente.**"

Macbeth, épouvantée, murmurait: "Je n'aurais jamais cru qu'un vieillard eût tant de sang!. . ."

Stavisky, lui aussi, avait beaucoup de sang. . .

Qui dira le nombre de ceux qui en sont aujourd'hui éclaboussés.

Que sortira-t-il de tout cela. . .?

Je crois qu'il en sortira tout de même quelque chose.

J'avais, ce matin, dans mon bureau les élèves d'une grande Ecole. Ils venaient me demander une quête pour leur Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Cétaient de beaux jeunes gens, aux yeux clairs. . . les ingénieurs et les savants de demain.

—Mais, mes chers amis, de mon temps, on était regardé comme un crétin quand on "pratiquait"!

Ils sourirent simplement, comme si je leur parlais d'une histoire très lointaine:

—Cela n'existe plus. . . A l'Ecole, pratique qui veut. . . Et nous sommes nombreux à nous occuper de la banlieue.

Je les ai regardés comme on regarde l'aube d'un jour nouveau.

Qu'ils s'en aillent donc à leur destin ceux qui ont prétendu que le mot **laïque** remplaçait tout. . .

. . .ceux qui ont fait ce siècle sans âme. . .

. . .ceux qui ont cru qu'on pouvait vivre sans une divine espérance.

Et voici l'heure des jeunes. . . l'heure des simples. . . des laboureurs de la terre, comme Henriot, dont l'intervention a subitement fait battre le coeur de tant de Français. . .

Les miasmes nous oppriment. . . Nous appelons le courant d'air!. . .

Et, ensuite, que se lèvent enfin la lumière et le soleil de Celui sans lequel on ne peut rien. . . de Celui qui jadis a fait la France. . .

. . .et qui la refera!. . .

Pierre L'ERMITE.

L'A.C.J.C.

C'est une oeuvre de formation, d'apostolat et d'action catholique, déclare S. Exc. Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg.—"Sur elle, nous fondons les plus beaux des espoirs."

Cette association très puissante et qui compte dans ses rangs l'élite de notre jeunesse canadienne-française est plutôt une école de formation catholique. Elle s'exerce tout de suite à l'apostolat et à l'Action catholique la plus pure. Son programme le révèle assez: piété, étude, travail. Son idéal donc ne peut être surpassé. Déjà elle est implantée en notre diocèse et sur elle Nous fondons les plus beaux espoirs d'une jeunesse forte, courageuse, catholique, apôtre. L'établissement de cette association dans une paroisse ne se fait pas sans sacrifices; il y a des obstacles à surmonter et des difficultés à vaincre. Mais avec la volonté, le courage et le temps, on arrive à de très consolants résultats. Méfions-nous surtout de la peur. Elle a tué beaucoup plus de gens que le courage. Il suffit en certains milieux que quelques jeunes gens bien intentionnés, mais soutenus par le prêtre, pour déclencher les meilleurs mouvements de relèvement moral et religieux.

La question de l'immigration

LONDRES.—Le gouvernement britannique est convaincu qu'il serait imprudent à l'heure actuelle de soumettre aux dominions des projets d'immigration plus étendus. C'est du moins ce qu'a annoncé à la chambre des Lords, durant un débat sur la question de l'immigration, un représentant du gouvernement.

On est d'avis qu'il faudra renoncer à ces projets jusqu'à ce que les conditions économiques se soient améliorées.

BERLIN.—Le prince Sigvard, duc d'Uppland, fils du prince héritier de Suède, et actuellement directeur de vues animées à Berlin, a été déshérité par la maison royale de Suède parce qu'il ne veut pas renoncer à épouser Erika Patzek, fille d'un homme d'affaires de cette ville et elle-même actrice de cinéma. Le prince est âgé de 27 ans.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an	$2.00
Etats-Unis	$2.50
Europe	$3.00

MORINVILLE

Nous avons eu dimanche dernier notre troisième soirée familiale. Elle était sous les auspices de M. et Mme Bessette, nouveaux paroissiens de Morinville. L'on s'était rendu en grand nombre à leur invitation et la soirée fut tout simplement charmante. Les parties de cartes furent jouées avec entrain, pour le whist comme pour le euchre. Finalement le programme fut bien réussi, bien que plusieurs des acteurs apparurent sur la scène pour la première fois.

La prochaine soirée sera donnée par le cercle local de l'A.C.F.A. Mlle Lucille Boyer est en charge du programme pour l'occasion et c'est dire qu'il sera rendu avec beaucoup de goût et d'habileté.

Les journaux de Montréal nous ont apporté ces jours derniers la lettre pastorale de Mgr Gauthier, archevêque. Dans une thèse fort bien développée, Son Excellence condamne sans équivoque le C.C.F. disant qu'un catholique ne peut adopter cette théorie socialiste sans renoncer à sa foi. Ceci devrait faire réfléchir plus d'un de nos coreligionnaires qui penche vers ce système nouveau lequel promet mer et monde pour cette vie. Quant à la vie future, cela ne les trouble pas.

Nous aurons vendredi prochain une démonstration pratique du lard à jambon. MM. Tremblay et Carlisle viendront nous faire voir, avec viande en main, combien ce lard à jambon l'emporte sur tout autre. Ils nous diront comment nos cultivateurs peuvent se procurer ce spécimen, etc., etc. Nul doute nos fermiers se rendront nombreux à cette double conférence qui les intéresse à plus d'un point de vue.

Les nouvelles de nos malades pourraient être meilleures. La dernière à se mettre sur la liste est Dame John Brennies rendue à la Miséricorde depuis quelques jours et dont le cas est assez sérieux.

L'on nous a remis le rapport financier du district municipal de Ray. Il est intéressant à plusieurs points de vue. Surtout il à l'avantage insigne d'être imprimé dans les deux langues officielles du pays, le français et l'anglais. Nous félicitons les membres de ce conseil municipal de leur largeur d'esprit, surtout dans un temps où l'usage du français fait rager certains francophobes.

Baptêmes. Thérèse Célina Georgiana, enfant de Maurice Tellier et de Laura Bernier. Parrain et marraine, Alex Bernier et sa dame, grand'parents.—Corr.

—oOo—

—C'est-il vrai, papa, que l'homme descend du singe?

—Oui, mon enfant.

—Comment cela?

—Parce que la nature est toujours allée en se perfectionnant.

Après un moment de réflexion, l'enfant:

—Alors, papa, je suis moins singe que toi!

La session provinciale

Discours de M. L.-A. Giroux — Deux motions de non-confiance sont défaites — Fin du débat sur l'adresse

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, et "whip" de son parti, a pris part, la semaine dernière, au débat sur le discours du trône. Nous en donnons ci-dessous un bon résumé.

Au début de son discours, M. Giroux félicita le proposeur et le secondeur de l'adresse, tout en leur décochant quelques traits plus ou moins acérés.

Il rendit un beau témoignage d'admiration à feu M. Webster et déclara qu'il voyait en la personne du nouveau député de Calgary un digne successeur de l'ancien chef libéral.

Ton optimiste

En lisant le discours du trône, dit M. Giroux, on est frappé de la note optimiste qui s'en dégage; mais il est regrettable que le gouvernement n'ait pas cru bon de faire connaitre ses mesures de reconstruction économique. Sans doute on mentionne une étude ou expertise de la taxation dans cette province, mais la Chambre comprendra facilement qu'on ne peut espérer beaucoup d'une telle révision puisque le gouvernement a nommé des membres de service civil qui ne peuvent avoir une opinion indépendante sur le sujet.

L'Etat médecin

Au sujet de la médecine d'Etat, M. Giroux dit que l'application d'une loi relative à une médecine d'Etat jetterait un fardeau d'au moins dix millions de dollars sur les épaules du peuple de cette province, par l'imposition d'une nouvelle taxe. Chacun, sans doute, réalise qu'il est impossible de pressurer davantage notre population et le gouvernement au lieu de travailler à ranimer l'espoir dans le coeur de la population devrait au moins essayer de parer aux besoins les plus pressants, besoins qui se font si urgents dans les régions éloignées de la province.

On ne dit pas si on subventionnera les médecins qui sont préparés à s'établir dans ces régions quasi incultes pour y exercer leur profession et soulager les souffrances de la population qui habite ces régions.

"De plus, nous regrettons que ce gouvernement n'ait pas de politique de retour à la terre, ne présente aucune mesure pour parer aux conséquences funestes du chômage et pour voir à l'administration de nos utilités."

Le remaniement du cabinet

"L'hon. premier ministre nous promit il y a deux ans qu'il remanierait son cabinet afin que chaque ministère soit bien administré. Il n'a rien fait."

Dette la plus élevée

Un peu plus loin, M. Giroux dit que la province est celle qui, de toutes les provinces, affiche la dette "per capita" la plus élevée. L'enquête du gouvernement sur les fonds de cantine est une disgrâce et le premier ministre n'a rien fait pour remédier à cette injustice. Le gouvernement emploie son temps à réparer ses brèches politiques; à réorganiser ou à asseoir sur de plus solides bases l'union des U.F.A. avec les C.C.F. sans avoir le courage de faire à ce sujet une déclaration que le peuple a le droit de connaitre. Afin de se maintenir au pouvoir, le gouvernement s'efforce de conduire deux chevaux: un "bronco et un cayuse". En autant qu'on peut s'en rendre compte par le congrès U.F.A. c'est le "bronco" qui est au premier rang. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris, comme l'a laissé entendre le premier ministre, que la population ait des idées imprécises. Seule une direction ferme et précise nous sortira de cet état où tout n'est que fouillis."

Le ministère de l'agriculture

Au sujet des problèmes agricoles, M. Giroux dit que plusieurs districts qui avaient été sérieusement éprouvés par la grêle et la gelée manquent de grains de semence et malgré les demandes répétées de ces pauvres fermiers, ils ne purent obtenir de l'aide du ministère de l'agriculture. Il n'y avait pas de plan constructif pour parer aux besoins agricoles et à ceux du retour à la terre. Des mesures bien définies auraient pu être appliquées et produire d'excellents résultats, si le ministère avait eu à sa tête quelqu'un capable de les faire exécuter et de diriger avec compétence le travail des agronomes. Il semble que l'hon. ministre de l'agriculture est plus occupé aux manoeuvres politiques et à la création d'une forte machine politique qu'au bien-être des fermiers et du peuple dans cette province.

Pour prévenir la propagation de certaines maladies, le ministère de la santé, dit M. Giroux, aurait dû au moins voir à l'installation des machines nécessaires à l'obtention d'une eau potable et domestique dans quelques districts, qui n'ont pas d'eau, si ce n'est celle provenant de la glace coupée sur les ruisseaux ou les petits lacs. Les députés comprendront qu'une telle eau n'est pas satisfaisante au point de vue sanitaire. Le ministère dépense plus d'argent pour la santé des animaux que pour celle de notre population.

Le problème des métis

M. Giroux consacre ensuite quelques minutes à la question du problème des métis. Ces gens, dit-il, pendant l'année dernière, se sont efforcés d'obtenir du ministère des terres et des mines de l'aide pour hâter leur "réhabilitation", car tout membre qui est au courant de la situation des métis ne peut qu'éprouver de la pitié pour ces pauvres gens. Leurs requêtes auraient dû être entendues plus tôt et le gouvernement devrait se rendre à leurs demandes. Jusqu'ici, on n'a rien fait et on a négligé l'éducation des enfants des métis. La situation sanitaire est dans une déplorable condition, avec le résultat que certains de ces vieux métis sont obligés de quémander du secours pour ne pas mourir. Le gouvernement possède d'immenses réserves de terrain sur lesquelles ces métis pourraient être établis et des écoles et des hôpitaux construits à leur bénéfice. Les blancs ont des responsabilités auxquelles ils ne peuvent se soustraire et ce gouvernement doit être blâmé de n'avoir résolu un problème si urgent.

Les chemins

M. Giroux déclara ensuite que le ministère des travaux publics était mûr pour un remaniement complet. On devrait abandonner une politique qui voit à ne s'occuper que des grandes routes au détriment des routes locales et autres. Sans doute, pendant l'année dernière, le montant d'argent dépensé à cause de la situation financière n'était pas élevé mais nous avons placé tant d'argent dans la construction de nos grandes routes que leur manque d'entretien efficace sera la cause d'une perte considérable. M. Giroux dénonce ensuite le système du patronage du gouvernement.

Les allocations de chômage

Le ministère des travaux publics administre aussi le département des allocations de chômage. Or, les chômeurs sont traités comme s'ils étaient des criminels. Dans les districts non organisés, la distribution de ces allocations devrait être confiée non à la police mais à un comité local. Les maigres allocations données aux chômeurs et aux homesteaders sont une honte. Aussi plusieurs enfants souffrent de l'absence d'une nourriture suffisante. Il est temps que l'on songe à prendre des mesures plus humaines, car en dépit de la bonne volonté et des efforts des officiers chargés de distribuer les secours, ils ne peuvent que difficilement faire victorieusement face à une telle situation quand on les avertit d'épargner l'argent à tout prix.

Faillites générales

En somme, dit M. Giroux, si on examine attentivement l'administration des ministères du gouvernement on constate que ce gouvernement n'a pas de politique de retour à la terre, de reconstruction (économique) de chômage, de saine administration de nos utilités publiques et pour le dégrèvement du fardeau de la taxation. Il n'y a qu'une politique de "laissez-faire".

Nous avons un gouvernement qui a perdu la confiance des membres de cette Chambre et des électeurs de la province. Il devrait donc résigner.

Le congrès des marchands-détaillants

M. Giroux parle du récent congrès des marchands-détaillants qui veulent protéger leurs intérêts commerciaux menacés par une concurrence aussi déloyale qu'injuste. Il parle ensuite du prix de la gazoline et de l'huile. Ce prix est plus élevé dans notre province que partout ailleurs. Il déclare que la compagnie Imperial Oil exerce un contrôle réel sur le prix et la distribution de la gazoline et de l'huile. Il y a des relais d'essence à tous les coins de rue des villes de la province. C'est une preuve de sur-distribution, dont le coût doit être payé par le consommateur. Une commission royale devrait faire une enquête sur les prix de la gazoline et de l'huile fixés par la compagnie Imperial Oil dans cette province.

La C.C.F. et le libéralisme

M. Giroux déclare qu'il n'existe aucune afinité entre le parti libéral et la C.C.F. Le fermier qui a encore un peu de bon sens comprend que l'Etat est fait pour l'individu et non l'individu pour l'Etat. On n'a pas lieu d'être surpris de constater que le peuple revient aux principes fondamentaux et aux doctrines du parti libéral. Le libéralisme favorise la liberté individuelle du producteur et du distributeur contre l'exploitation de la grosse finance et des gros intérêts.

Cabinet de coalition

M. Giroux fait ensuite allusion à la proposition de M. Duggan concernant un cabinet de coalition. M. Duggan, dit M. Giroux, devrait nous dire si par coalition il entend l'union de tous les partis contre le gouvernement ou si dans cette coalition le gouvernement entrerait.

M. Giroux termine en faisant un bel éloge de son chef.

Enquête sur les prix de la gazoline

M. F. R. Falconer, libéral d'Athabasca, a demandé qu'une enquête soit faite sur les prix de la gazoline et de l'huile dans cette province.

Il demanda aussi que le gouvernement donne du grain de semence à ceux qui sont désireux de s'établir sur une terre et d'y trouver des moyens suffisants de subsistance.

Il fit ressortir le besoin pressant de construire un pont au-dessus de la rivière Athabasca.

M. H. J. Montgomery

M. H. J. Montgomery a critiqué le gouvernement à propos de son retard à annoncer la nature de la législation relative à une réduction dans la production du blé. Le gouvernement devrait aussi faire connaître son attitude sur la C.C.F., déclara M. Montgomery.

Amendement défait

Par un vote de 34 à 17 le gouvernement a fait rejeter une motion de non-confiance présentée par les conservateurs.

M. J. M. Déchêne

A l'issue de cette victoire ministérielle, M. J. M. Déchêne, député libéral de Saint-Paul, continua le débat sur l'amendement libéral de non-confiance.

Pendant son discours, M. Déchêne montra que les U.F.A. s'étaient considérablement écartés des idées qui les animaient lorsqu'ils fondèrent leur parti et décidèrent de tâter de la politique. Les chefs exercaient alors un contrôle que les chefs des vieux partis n'ont jamais essayé d'exercer. Les personnes qui voulaient remporter les honneurs d'une nomination devaient d'abord être acceptées par l'organisation U.F.A. Mais avec l'éloignement des U.F.A. des principes des fondateurs du parti U.F.A. et leur rapprochement avec les C.C.F. le peuple a le droit de savoir quelle est la politique du gouvernement et quel parti il représente.

Au sujet des pensions de vieillesse, M. Déchêne dit que c'était un problème qui comportait une responsabilité nationale.

La C.C.F. ne veut pas s'emparer du pouvoir par la violence

M. A. Ronning, député U.F.A. de Camrose, a déclaré que la C.C.F. ne veut pas s'emparer du pouvoir par la violence. Elle se servira de méthodes plutôt pacifiques, dit M. Ronning, en répondant aux accusations portées par M. St-Germian, dans son discours.

Il y a beaucoup d'enthousiasme pour la C.C.F. à travers la province, dit l'orateur.

La fin du débat

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône s'est terminé mercredi, par l'adoption de l'adresse. Un amendement de non-confiance proposé par le parti libéral fut défait par une majorité de 26 votes. Avant la prise du vote sur l'amendement libéral, les conservateurs et les indépendants quittèrent la Chambre pour s'abstenir de voter.

Le projet de désarmement de l'Angleterre

M. Gaston Doumergue l'étudie sérieusement

PARIS.—Le président du conseil, M. Gaston Doumergue, étudie actuellement une entente internationale qui projette de concéder à l'Allemagne l'égalité armée qui lui tient tant à coeur, tout en permettant à la France de conserver sa force armée actuelle. Une telle entente, si elle vient à être ratifiée, donnerait à la France une supériorité marquée en fait d'armements mais s'opposerait totalement à la politique de M. Paul-Boncour qui a toujours résisté au réarmement du Reich.

L'Italie et l'Allemagne, parait-il, ont accepté en principe le projet de désarmement de l'Angleterre; ce projet reconnaît la prétention du Reich à l'égalité armée. Si la France change d'attitude, une entente des quatre puissances sera probable, après plusieurs mois de pénibles négociations.

La doctrine sociale de l'Eglise et les enseignements subversifs du temps présent

Les théories de la C.C.F. examinées à la lumière du bons sens et de la foi

Une lettre pastorale de Mgr Gauthier de Montréal

NOUS croyons intéresser fortement nos lecteurs en publiant une lettre pastorale de S. Exc. Mgr G. Gauthier, qui a été lue dans les églises du diocèse de Montréal. A cause de sa longueur, nous ne la publierons que par tranches. Inutile de dire que nous engageons tous nos lecteurs à lire, à méditer et à conserver ce très important document, d'une grande portée sociale.

* * *

GEORGES GAUTHIER, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Mes très chers frères,

Le 21 novembre dernier, les Evêques du Canada, à la suite de leur assemblée plénière, publiaient une déclaration collective où ils dénoncent les doctrines du communisme et du socialisme et mettent les catholiques en garde contre les mouvements qui en procèdent ou peuvent y conduire. A l'occasion du jour de l'an, j'ai commenté à la Cathédrale ce grave document. Je crois nécessaire d'y revenir aujourd'hui avec plus de précision et d'ampleur, et je me propose de le faire sous la forme d'une discussion d'idées où je ne cherche qu'à provoquer votre réflexion et à former votre conviction personnelle.

C'est d'ailleurs la doctrine sociale de l'Eglise que je viens vous rappeler. Il est plus que jamais opportun d'en instruire tous les fidèles pour les prémunir contre les enseignements subversifs qui ne manqueront pas de les atteindre et qui menacent de les ébranler jusque dans leur foi.

Quelque vigilance qu'elle réclame, c'est la fonction impérieuse du ministère pastoral. Le témoignage que pouvait se rendre saint Paul en s'adressant aux prêtres d'Ephèse est un encouragement et une leçon: **Non enim subterfugi quominus annuntiarem omne consilium Dei vobis**—"Je ne me suis pas dérobé à ma tâche et je vous ai annoncé tout le dessein de Dieu sur vous." (1).

I

Le désarroi des esprits

Vos évêques vous disent qu'ils sont frappés du désarroi des esprits devant l'épreuve. De quoi s'agit-il? N'attendez pas de vos Evêques qu'ils posent en économistes. La crise que nous traversons sera bientôt une chose du passé, mais les idées qu'elle a fait naître vont demeurer. Comme de juste, c'est ce point de vue moral qui les préoccupe. Et qui oserait contester qu'il possède une importance de premier plan, à cause de sa dignité propre sans doute, mais aussi parce qu'il détermine les répercussions les plus profondes dans tous les domaines: peronnel, social, économique. Il y a longtemps qu'un célèbre économiste l'a remarqué: "Une application trop assidue aux intérêts matériels est une source certaine de décadence. Un peuple grandit moins en perfectionnant la production des objets nécessaires à ses besoins qu'en s'appliquant à contenir ses appétits et à pratiquer le bien". (2). N'est-ce pas d'ailleurs la grande leçon de la vie, leçon austère que nos inclinations naturelles ne nous portent guère à goûter, mais que la prospérité comme la dépression nous obligent cependant à méditer, parce que tout nous ramène de force à la valeur morale de nos dispositions et de nos actes.

Les souffrances des fidèles

Croyez-le, les Evêques n'ignorent rien de ce que souffrent leurs fidèles. Toutefois, ils doivent à leur charge de porter leur regard au delà des besoins quotidiens qui demandent satisfaction et d'en rechercher la cause. Or qu'il s'agisse de l'agriculture ou des problèmes particuliers aux grandes villes, ils se trouvent en présence des conditions nouvelles que notre évolution économique nous amène avec elle. Ainsi, le fait que notre pays a pris rapidement le caractère d'une civilisation urbaine et industrielle a transformé notre vie sociale. Il n'est pas question de bouder le progrès ni d'empêcher un catholique de prétendre à l'aisance et même à la richesse. Il faut convenir tout de même de quelques vérités de simple bon sens qui frappent les esprits les moins avertis. L'industrie déracine l'homme de la campagne: elle tend à créer dans les villes ce que l'on appelle le prolétariat, quand ce n'est pas le paupérisme, et du point de vue social il est aisé de comprendre ce que cela signifie. Par sa nature même, elle est étroitement liée aux fluctuations de l'économie mondiale et de l'état général du marché. Que la machine économique marche à plein rendement, tout va bien; si elle se ralentit et surtout si elle s'arrête, c'est la baisse des salaires, l'inactivité forcée, le pouvoir d'achat diminué, la chute des prix. Nous payons alors les frais de la rationalisation technique, du génie d'organisation, de la concurrence et d'un développement industriel disproportionné. C'est une histoire que nous connaissons bien et dont il est inutile de relever tous les traits. —Et, d'autre part, la terre demeure notre richesse essentielle et la condition de notre stabilité. De toutes les formes de notre fortune, c'est elle qui tient encore le mieux à travers toutes les crises économiques, comme elle est le réservoir le plus généreux de nos vraies forces. "L'histoire enseigne, disait quelqu'un, que l'agriculture familiale nourrit son homme plus ou moins généreusement; mais elle lui permet de vivre en bonne santé et liberté, développe dans son esprit des qualités d'équilibre, de réflexion, d'observation et de patience qui caractérisent les races fondatrices. Sous cet aspect l'agriculture ne fait pas de l'argent; elle fait des hommes. Elle constitue la pépinière des grands peuples et des sociétés fortes, le réservoir d'énergies des civilisations durables, le milieu où se forme et se renouvelle le génie d'autres domaines. Sa valeur sociale, nationale et humaine surpasse sa valeur économique." (3).

Deux tendances

Voilà donc deux tendances avec leurs exigences, leurs relations nécessaires et dont le déséquilibre engendre une part de nos misères.—Encore une fois quelle attitude avons-nous devant l'épreuve? Ouvrons l'Evangile pour y trouver la parole de vérité. Notre-Seigneur avertit déjà ses apôtres et en leur personne tous les chrétiens de l'avenir qu'il y a un rapport certain entre les persécutions et le fléchissement qui se produit parfois chez ceux qui en sont victimes. Nous pouvons entendre des épreuves en général ce que Notre-Seigneur dit de la persécution. Il est d'expérience que l'épreuve déprime, et notre foi doit être d'une trempe particulièrement courageuse pour persévérer dans ses convictions alors qu'elle subit l'étreinte de la douleur. Le murmure, l'impatience, le dégoût, l'infidélité nous attirent quand ils ne nous éloignent pas de Dieu. Nous étions le sel de la terre; et c'est la corruption du monde qui maintenant nous envahit. Nous nous sommes affadis. L'épreuve est un choix, une mise en demeure. A la croix rédemptrice, nous préférons le monde et sa fausse sécurité. Cette alternative s'est posée pour un certain nombre des nôtres. A quoi se sont-ils résolus? Il y a eu les fidèles, les vrais chrétiens, qui se sont armés de patience au milieu de leurs soucis et qui n'ont rien abandonné de leur foi ni de leurs pratiques religieuses. Ils savent aujourd'hui que leur Père du ciel, comme il s'y est engagé, a eu soin de leurs jours et ils garderont jusqu'à leur mort la formation morale que laisse l'apprentissage de la souffrance chrétiennement acceptée.

"Il s'agit de conserver à la société son caractère humain et chrétien"

Mais il en y a d'autres: **Quos . . . flens dico, inimicos crucis Christi.**—C'est le mot de saint Paul: "Je le dis en pleurant, ils sont les ennemis de la croix du Christ". (4). Ils ont abandonné leur foi; nous avons même eu le spectacle infiniment triste d'une apostasie. C'est l'histoire des trente deniers de la trahison qui s'est répétée. Oh! sans doute, il ne faut pas être plus sévère que de raison. La misère n'est pas toujours réelle et parfois l'on veut ne pas déchoir du confort que l'on a pris l'habitude de se donner. Mais réelle ou illusoire la misère est mauvaise conseillère. Elle incline à faire bon accueil à ceux qui lui offrent le secours et lui promettent le paradis sur terre. Vous tenez là l'explication principale du succès qu'obtient dans certains milieux populaires la propagande communiste. C'est bien assez, penserez-vous, de les empoisonner d'idées fausses, de leur faire croire qu'ils sont injustement victimes d'une organisation sociale défectueuse, de faire briller à leurs yeux l'espoir d'un changement heureux, pourquoi exiger l'apostasie? C'est qu'il est de l'essence même du bolchevisme d'être une contre-Eglise. Les Soviets laissent dire de temps à autre qu'ils adoptent à l'égard des Religions une attitude de tolérance. Ce n'est peut-être qu'une manoeuvre pour ne pas heurter inutilement les milieux politiques dont ils ont besoin. Ils disent aussi que l'Eglise n'existe que pour protéger à son profit le capitalisme et la société bourgeoise. Ne soyons pas dupes. Le conflit va beaucoup plus loin et il est d'une autre nature. Il s'agit de conserver à la société son caractère humain et chrétien; il s'agit surtout d'une opposition irréductible entre deux croyances, deux fois qui exigent l'une et l'autre le don total de l'homme. On a justement défini le bolchevisme "la religion fanatique des valeurs terrestres", et le christianisme, "la religion assurée et enthousiaste des valeurs spirituelles".

Là où existe la croyance en Dieu et aux réalités de l'au-delà, le bolchevisme n'est plus possible. Il ne peut exister que sur les ruines de toute croyance chrétienne. Il a sa foi, lui aussi, au caractère absolu comme le christianisme, la foi en une conception socialiste de l'humanité. Plus de prédominance du religieux et du spirituel; ce qui va régénérer le monde c'est un idéal politique de vie en commun, une économie industrialisée avec une irrésistible intensité, triomphe et glorification du travail.

L'impardonnable crime du bolchevisme

Ah! mes Frères, nous pourrions croire qu'un moment de réflexion suffirait à discréditer cette conception utopique et matérialiste de l'ordre social; nous pourrions penser que cette annonce d'un nouvel âge d'or relève d'une mystique propre à l'âme russe et dont l'âme de l'Occident doit sentir aisément tout le vide, de même qu'elle éprouve une répulsion profonde pour les cruautés dont cette mystique s'accompagne. Encore une fois, le bolchevisme "déshumanise" l'homme en même temps qu'il le déchristianise. Il est antisocial parce qu'il installe au sein de la société la révolte et la violence. Son crime essentiel, impardonnable, irrémissible, c'est de tuer l'espoir dans l'homme en lui enlevant l'apaisement intérieur, la consolation réelle que la foi et la pratique religieuse peuvent lui donner: et tout ceci devrait suffire à l'exclure pour toujours de toute société civilisée. Ne nous berçons pas d'illusions cependant: il va durer tant qu'il y aura quelque malaise social qu'il puisse exploiter, aussi longtemps que les sociétés ne redeviendront pas chrétiennes. Mais il y a toujours lieu de rappeler à nos catholiques qui s'y sont égarés jusqu'à l'apostasie la parole de l'infaillible et infinie vérité: "Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père qui est aux cieux.—Quiconque m'aura renié devant les hommes, je le renierai moi aussi devant mon Père qui est aux cieux." (5).

II

Le socialisme

Je l'avoue, ce n'est pas sous sa forme absolue et brutale que le communisme est à craindre en ce pays. Il renverse trop de traditions établies pour se recruter ailleurs que chez des gens exaspérés par le chômage plutôt que par la misère, ou entraînés à la curée par le premier agitateur. Il lui resterait encore peut-être quelques intellectuels mécontents qui jonglent avec des théories et qui se récrieraient vite d'ailleurs s'ils devaient en subir l'application.

Le socialisme—ce communisme à longue échéance—est au contraire à redouter; et il est en train de s'installer chez nous. Il est donc urgent d'éclairer sur ce point de si grave importance sociale l'opinion de tous les catholiques. Je signale d'abord l'avertissement formel du Souverain Pontife: "Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste", et je crois nécessaire de remettre sous vos yeux le texte de la déclaration des Evêques qui a trait au socialisme:

(à suivre)

(1) Act., XX, 27.
(2) Frédéric Le Play.
(3) Lucien Romier.
(4) Philip., III, 18.
(5) Matth., X, 32.

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Dimanche 11 mars, messe "Laetare", page 270, sans Gloria; 2ème oraison A Cunctis, 3ème Omnipotens; Credo, préface du carême, et Benedicamus Domino.

Le quatrième dimanche du carême est appelé dans la liturgie, le dimanche Lactare, du premier mot de l'Introït de sa messe, qui signifie: "Réjouissez-vous". C'est une étape au milieu de l'observance du carême. L'Eglise, dans sa tendresse, craignant que les rigueurs de la pénitence ne nous lassent, demande au Seigneur de nous permettre de respirer un peu en nous livrant à l'espérance des consolations qui nous sont réservées, et de nous encourager par les douceurs de ses grâces. Suivons la pensée de l'Eglise, c'est là le meilleur moyen de jouir même de nos petits sacrifices qui formeront la somme de nos mérites, nous n'apporterons rien d'autre chose en quittant cette terre.

Neuvaine à S. Joseph. C'est bien samedi, le 10, de cette semaine que s'ouvrira, à Ste-Famille, la neuvaine en l'honneur de S. Joseph. Nous savons qui est S. Joseph. En tout cas, la Ste Vierge nous l'a appris clairement, lors du recouvrement de Jésus au Temple: "Voici, lui dit-il, que Votre Père et moi nous vous cherchions tout affligés!" S. Joseph, par une faveur incomparable du Très-Haut, a l'insigne honneur d'être réputé le Père de Jésus. Or Jésus est la tête, et les chrétiens sont les membres du corps mystique. Donc S. Joseph est, à titre égal, père de la tête et père des membres. S. Joseph, Père des chrétiens! cela veut bien dire que S. Joseph gouverne la société des chrétiens comme jadis la famille de Nazareth. Si Joseph a pourvu le Sauveur et sa mère d'un logis, de nourriture et de vêtements, nos humbles et persévérantes prières peuvent obtenir de lui ces mêmes biens. Plus que jamais, il importe de nous souvenir de cette recommandation de l'Eglise: "Allez à Joseph".

Nous nous préparons à la Pâques, aux grâces extraordinaires d'une retraite paroissiale, nous soupirons après de meilleurs jours dans la paix et la prospérité: "l'heure est à saint Joseph!" Allons à lui, en commençant par une bonne neuvaine en son honneur. Profitons de la boite aux intentions qui sera placée à son autel pendant la neuvaine, pour lui écrire une lettre de famille, où on lui exposera avec confiance, comme on peut le faire à un père si tendre et si dévoué, les besoins de l'âme en premier lieu, et ceux du corps qui sont bien permis lorsqu'ils ne doivent pas nuire au salut.

Notre mission paroissiale. Elle s'en vient la "Retraite des gens de langue française" de Calgary. Elle s'ouvrira dimanche, le 18 mars, sous la direction du R. P. Beauchamp, O.M.I., actuellement directeur du grand séminaire de Gravelbourg, et autrefois prédicateur en permanence de retraites paroissiales. Avons-nous fait notre part pour en avertir nos concitoyens dispersés dans la ville et qui sont peut-être moins assidus que nous aux offices de l'Eglise? La religion, la nôtre à chacun, qui est avant tout une religion de rédemption et de charité fraternelle, nous fait un devoir constant d'assister le prochain, de nous occuper des choses qui regardent notre Père céleste: le salut des âmes. Mgr l'évêque nous le rappelle encore dans sa lettre circulaire, à l'occasion du présent carême, lorsqu'il nous donne, comme mot d'ordre, ces paroles de zèle tout apostolique: "Da mihi animas". Ce qui veut dire pour tout vrai catholique, qu'il doit avoir assez d'amour du prochain et d'estime de son Sauveur, pour se faire un devoir constant de porter les autres au bien, d'incliner ses semblables du côté de la grâce, pour assurer dans les âmes les fruits de la Rédemption qui ont été accumulés par la Passion d'un Dieu d'amour en faveur de tous les hommes.

Ce mot d'ordre de l'évêque, c'est l'invitation à l'Action Catholique, que le pape, en ces derniers temps surtout, dit être devenue absolument nécessaire.

Comme définition, la plus claire et la plus pratique que nous ayons vue sur cette Action Catholique, qui s'impose impérieusement à tous, qui ne souffre pas d'exception pas plus chez les laïques que chez les prêtres, se trouve encore dans une lettre pastorale, celle de Mgr Melanson, pour le carême de cette année. Nous la reproduisons pour le bénéfice des lecteurs du Bulletin paroissial.

"Commencée en notre âme d'abord par l'union intime à Notre-Seigneur dans une vie toute surnaturelle, dans la charité non-équivoque avec le prochain, elle se continue par le bon exemple, la bonne parole, puis se complète par le travail coordonné dans les oeuvres ou organisations paroissiales ou diocésaines". Voilà un programme de vie d'Action Catholique qui n'est pas le partage de quelques unités seulement, mais qui devient le programme spécifique de tous les catholiques sans distinction d'âge, de profession ou de condition.

Pourquoi, continue d'expliquer cette lettre, tant de sollicitude à l'égard des autres? parce que le Maitre et Seigneur qui nous a racheté au prix de son sang, nous fait à tous cette obligation: "Ceci est mon commandement: que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés." Trop de chrétiens, aujourd'hui, semblant trouver étrange cette mission, nouvelle pour eux, d'exercer l'apostolat, seraient tentés de répéter le cri de Caïn: Pourquoi cet apostolat? Sommes-nous les gardiens de nos frères? Eh! bien, oui, ils le sont dans une certaine mesure et il en a toujours été ainsi dans l'Eglise de Dieu. Bien plus, ce devoir s'impose à tous avec une responsabilité de conscience qui ne doit avoir d'égal que le degré de l'étendue des dangers qui les menacent. Or jamais peut-être les dangers qui menacent leur bonheur temporel et éternel ont été plus grands, plus universellement répandus et plus imminents. C'est donc dire que l'obligation de notre apostolat doit y être proportionnée.

Commençons nous-mêmes par nous disposer à bien profiter de la mission, nous persuadant qu'elle nous fera du bien; puis quand elle viendra, suivons-en scrupuleusement tous les exercices. Tout en faisant ainsi notre devoir, nous donnerons le bon exemple qui est, avec la prière, un des plus puissants facteurs d'Action Catholique. Nous aurions beau, en effet, pleurer et gémir sur les malheurs des temps, nous aurions beau prêcher et tonner sur les abus et les désordres qui nous envahissent de toute part, tout serait inutile et de vain résultat si nous ne commençions par régler notre conduite privée. Puisant toujours dans cette bonne lettre pastorale, nous pouvons dire à ceux qui ne se soucient pas assez de donner le bon exemple: Hélas! que de chrétiens pour avoir contredit dans leur vie quotidienne leurs convictions catholiques ont rendu les prescriptions de la religion détestables, la vertu ridicule et irréalisable et partant l'Eglise impuissante à reprendre les abus et à réformer les moeurs.

Soyons généreux à prêter notre concours à l'Eglise, à l'occasion de la retraite, pour que son ministère se complète plus efficacement auprès de toute notre population. "Quelqu'un qui aime Dieu et son prochain devra nécessairement aimer et servir l'un et l'autre dans la société et dans l'Eglise.

Les assemblées. Lundi soir de cette semaine, ont eu lieu les assemblées régulières de la St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.A.

On a déploré le fait qu'à la porte de l'église, on entend des groupes tenir conversation en anglais. Probablement que ceci arrive surtout parmi les enafnts. Tout de même, il s'est tant fait de sacrifices pour sauvegarder la langue matrnelle, en vue mille fois surtout, de mieux assurer la survivance de la foi, dont la langue est la meilleure gardienne, qu'il est à propos de rappeler à tous ceux qui ont quelqu'influence sur les enfants, de veiller avec bon coeur et intelligence, à ce que nos petits canadiens ne gaspillent pas une de leurs trop rares occasions de cultiver le parler français lorsqu'ils sont réunis à l'église ou chez nous. Ce n'est pas aux enfants à deviner qu'ils doivent parler français, ils n'ont pas acquis l'expérience de cette vérité; c'est là le devoir des grands, des parents, que de les en convaincre. Nos enfants ici, sont d'ordinaire dociles sur cette question, lorsqu'on se donne la peine de la leur expliquer principalement par l'exemple.

Distribution des publications. Le ministère fédéral des mines, à Ottawa, vient de livrer son Rapport No 2342 pour la dernière année financière 1933.

On y trouve à la page 24, que la distribution des rapports, bulletins, mémoires, cartes, etc., par la division des Mines, au cours de cette année, se chiffre à 58,331 exemplaires. Puis à la page 27, que la distribution des publications françaises de ce même ministère pour la même année, a été de 3.675 exemplaires; laissant sur le total de la distribution 54.656 numéros de langue anglaise. Il est à peu près certain que pas beaucoup, peut-être pas un anglais n'a demandé et reçu la version française, tandis qu'il est connu que trop nombreux sont ceux d'origine française qui ne se soucient pas d'exiger la publication de leur langue. Beaucoup d'autres aussi devraient se faire un devoir de faire venir ces publications françaises que le gouvernement distribue gratuitement sur demande, et ne s'en donnent pas la peine. Le cercle A.C.F.A. de Donnelly, d'après le rapport annuel de son président, a fait un bon travail d'éducation auprès de ses membres, l'an dernier, et a obtenu que plusieurs s'intéressent à faire venir les publications françaises d'Ottawa. Tous les cercles de l'Association devraient s'inspirer du rapport de celui de Donnelly et travailler plus pratiquement à la diffusion du français: dans la réception des livres du gouvernement, dans l'envoi des télégrammes, dans les transactions par chèques, dans l'adresse des lettres aux gens de langue française, en général dans toute la vie domestique et sociale. Si notre tiers français du Canada était loyal envers lui-même, en ce moment il n'y aurait pas de question à Ottawa sur la Centralisation de la Traduction. Et combien d'autres misérables questions seraient éliminées d'elles-mêmes, combien tout naturellement la Confédération serait ce qu'elle doit être!

Le catéchisme en février, chez les petits: Léon Plotkins 61, Jacqueline Chase 60, Evangéline Plotkins 59, Jeannette Croteau 55, Raymond Nadeau 52, Béatrice Bourque 46, Cécile Chase 46, Anita Suey 45, Irène Suey 45, Annette Plotkins 43, Bernard Suais 38, Irène Croteau 35, Marguerite Blais 35, Bernard Despins 33, Philippe Plotkins 33, Louise Beauchemin 31, Suzanne Plotkins 30, Clément Despins 25.

Chez les grands: Irène Lessard, Suzanne Suais, Marie Suais, Cécile Bachand Choinière, Blanche Suais, Béatrice Despins, Charles Veilleux, Laurent Despins, Bernard Laurendeau, Gilbert Despins, Eugène Auclair, François Auclair, Thérèse Rousseau, Camille Rousseau, Ernest Lesieur, Jeanne Lesieur, Guillaume Laplante, Iréné Lesieur, Anna Auclair.

Bulletin paroissial
de Ste-Famille.

JOUSSARD

Va et vient. Mercredi, le 28 février, les RR. PP. Falher et Gobeil, O.M.I., sont allés à Driftpile.

M. Lamoureux, malade à l'hôpital de la Miséricorde à Edmonton depuis quelques semaines, nous est revenu à Joussard; il est bien guéri.

M. Lescalier est revenu résider sur son "homestead".

M. Martineau et son garçon sont allés dernièrement à Girouxville.

Activités diverses. On continue à faire la pêche sur le lac. Beaucoup de brochets. Peu de poisson blanc; on s'en plaint et avec raison. Le prix du poisson blanc actuellement rendrait en effet la pêche beaucoup plus rémunératrice.

M. Doyon a travaillé son homestead toute la semaine dernière, et M. Boisvert fait aussi un vrai chantier sur le sien.

M. Séguin construit actuellement plusieurs maisonnettes qui seront mises, pendant la belle saison, à la disposition de ceux qui voudront venir se reposer sur les bords du lac.

Un rouet et des cardes en activité chez M. Jos. Boivin. Mme Jos. Boivin est en train de "carder et de filer 16 livres de laine, avec des "cardes" et un rouet comme nous en avons tant vus dans la province de Québec. Je crois que ce sont les seules cardes et le seul rouet en activité à Joussard. Le fait est assez nouveau pour mériter d'être signalé. Ce qui manque, c'est un "métier" sur le modèle de nos bons vieux "méquiers canayens" et M. Boivin a l'intention d'en construire un le plus tôt possible. Mme Boivin a déjà tricoté plusieurs paires de bas, de bonnets, etc.

Un Québécois.

LAFOND

Dimanche dernier, le 4 mars, avait lieu à la salle paroissiale une soirée sous le patronage des deux familles D. Vaillancourt et Jos. Journeault, sous la présidence de notre bon curé, M. l'abbé Boucher. La salle était bien remplie. La soirée débuta par une partie de cartes. Les prix des dames étaient fournis par les familles Vaillancourt et les prix des hommes par la famille Journeault. Le premier prix des dames fut gagné par la servante de M. le curé, Mlle Marianne Hanley; le deuxième prix fut gagné par Mme Aimé Tremblay; le prix de consolation par Mlle Léa Foisy. Le premier prix des hommes fut gagné par M. Jean-Charles Journeault; le deuxième par M. Edward Robinson; le prix de consolation par M. Léo Robinson. Ensuite on tira au sort un beau service à thé qui fut gagné par Mlle Léa Foisy. Puis vint le programme de la soirée. L'ouverture du programme fut faite par Bernard Vaillancourt, un petit garçon de huit ans, qui nous chanta une belle chanson sur la vie d'aujourd'hui. Ensuite on entendit Mlle Alvine Vaillancourt, Mme Diana Vaillancourt et M. D. Vaillancourt, fils, dans une série fort intéressante de chansons et de déclamation. Ensuite une histoire sur les crêpes de sarrasin nous fut racontée par M. D. Vaillancourt, père. Une pièce comique fut interprétée par M. Journeault et M. Brière. Une chanson du bon vieux temps fut chantée par M. D. Vaillancourt, fils, et Mme D. Vaillancourt. Une pièce-opérette fut jouée par Jeannette Journeault et Aline Vaillancourt suivie de trois morceaux d'accordéon par Mme Delphis Vaillancourt. Un bon goûter fut servi par les dames qui organisaient la soirée.

Après le goûter, nous avons entendu des chansons comiques par M. Delphis Vaillancourt, fils. La soirée se termina par le chant: Vive la canadienne et O Canada. Tous s'en retournèrent contents chez eux après une aussi agréable soirée. (Comm.)

LAMOUREUX

Dimanche soir, 4 mars, nous avions la visite des élèves du collège franciscain, accompagnés de leur directeur, le R. P. Alphonse Marie. Ils nous donnèrent deux comédies. La première "Consultations gratuites" pendant laquelle nous avons pu goûter les expressions du terroir et les allures bien canadiennes des héros, traduites très naturellement par les acteurs. La seconde pièce "A qui le neveu?" nous fit assister aux péripéties mouvementées dans lesquelles se trouve un vieil oncle qui ne s'y reconnait plus avec ses neveux et ses domestiques. Les jeunes acteurs rendirent très bien les différents rôles et nous firent passer une agréable soirée, au point qu'un rire communicatif secouait l'auditoire par moment. Dans un entr'acte le jeune Richard Gaumont chanta: "Tu m'as voulu, François", et en rappel nous donna une chanson comique. Les assistants—une bonne moyenne—ne regretteront certainement pas d'être venus.

Nous remercions bien cordialement les élèves du collège franciscain et leur directeur, le R. P. Alphonse et les félicitons de leur début sur le théâtre. Le R. P. Amédée qui dessert temporairement Fort Saskatchewan, était venu avec un certain nombre de ses paroissiens, se joindre à nous.

Accident. M. Joseph Gravelle, en fendant du bois s'est coupé d'un coup de hache, le pouce de la main gauche. Transporté d'urgence à l'hôpital de Fort Saskatchewan, le docteur dut lui enlever complètement le doigt qui d'ailleurs n'était retenu que par un lambeau de peau. M. Gravelle est retourné chez lui et quoique un peu souffrant il compte sur une guérison assez rapide. . . mais hélas! il a peu d'espoir de voir son pouce repousser! Nos sincères sympathies.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu le 18 mars, à la salle paroissiale.—Corr.

McLENNAN

"Mon Carnet"

A son retour de Peace River, S. Exc. Mgr J. Guy, accompagné de M. l'abbé Charest, nous fait une agréable visite, ce qui comme toujours cause de la joie au personnel de l'hôpital.

La vente annuelle de fleurs, organisée par les Dames Auxiliatrices de l'hôpital du Sacré-Coeur, aura lieu le samedi saint, après-midi, le thé sera aussi servi. Bonne chance d'orner l'autel ainsi que d'égayer sa table au dîner de Pâques, par les jolies fleurs de la saison. Donc tout en vous procurant le bénéfice de quelques fleurs vous aiderez une oeuvre qui est vôtre.

Vu le nombre augmentant de patients, une nouvelle religieuse garde-malade est venue prêter main-forte à celles qui journellement se dévouent près de nos chers malades. M. Henri Mailhot de Donnelly a subi une opération d'urgence pour l'appendice; sa condition est maintenant bonne. Après un court séjour à l'hôpital, Mme G. Dandurand, de Donnelly, est retournée rétablie au milieu des siens. MM. O. Lussier de Kathleen, Louis Rondeau du Lac Magloire et Wm Lacoursière de Donnelly sont à l'hôpital à la suite d'accidents qui ont nécessité une intervention chirurgicale. Bébé Roger Trudeau de McLennan, maintenant mieux, est l'objet des gâteries de tous. Après de graves inquiétudes, Richard McMorran est maintenant beaucoup mieux. Sont aussi à l'hôpital Cécile Houde, M. Bernard Bujold de Falher, Mary Poilu de Heart River, Mlle M. Roy de McLennan.

Naissances: Fille, enfant de M. et Mme L. R. Day de Falher.

Fille, enfant de M. et Mme Fortin de Tangent.

Garçon, enfant de M. et Mme H. Brulotte de Forestview.

Ecole Guy

Chaque mois un examen spécial de catéchisme est donné aux élèves. Voici pour février les noms de ceux qui ont conservé un pourcentage au-dessus de 85 p. 100.

Catéchisme anglais

Ermal Hagan	100
Bertha Guindon	100
Mary Carley	100
Margaret Carley	100
Albert Guindon	95
Percy Carley	85
Tina Wingerd	85

Catéchisme français

Mariette Lessard	100
Claude Bisson	100
Yolande Bisson	100
Yvette Larose	100
André Bisson	100
Sylvio Côté	95
Antoinette Valiquette	95
Emile Larose	95

Félicitations à ceux qui travaillent à acquérir la science religieuse, car n'est-elle pas celle qui nous fera goûter au bonheur ici-bas et nous le donnera en l'autre vie. Oui étudions profondément notre belle religion, mettons tout à profit et s'il est une science que nous devons être fiers de posséder au-dessus de toutes autres, n'estce pas le catéchisme"?

Petite Laurentienne.

GIROUXVILLE

Température. Heureux sommes-nous et devons-nous en remercier la divine Providence de nous avoir épargné cette vague intense et mortifère qui a déferlé pendant trois longues semaines sur la partie est du continent américain. Avec le chinook qui nous visite régulièrement, notre neige disparaît à vue d'oeil, l'eau envahit jusqu'aux caves, des gonflements se font un peu partout et l'on dirait du printemps.

Maire de Legal. Les journaux de l'Est nous apportaient la nouvelle de la réélection pour trois autres années à la mairie du village, de M. J. O. Préfontaine, marchand général. Il fera plaisir aux anciens de Rigaud d'apprendre que le maire de Legal y a fait une partie de ses études, et que par la suite, il les a terminées au Collège des Jésuites à Edmonton.

Suit une notice très optimiste sur la paroisse de Saint-Emile de Legal qui se classe actuellement au premier rang parmi les paroisses canadiennes-françaises du comté de Saint-Albert. Bonne et belle annonce!

De retour. Les frères Bégin et leurs compagnons d'entreprise de bois à Kathleen sont revenus cette semaine après trois mois de bonne besogne. Quelques paroissiens charroient des dormants le long de la rivière Boucane, près Watino. A cause du dégel continu, on a dû faire appel à un plus grand nombre de voitures pour pouvoir couvrir le contrat. C'est autant de pris.

Décès. Le bébé de M. et Mme Mathias Gagnon, âgé de deux mois.

Wwheat Pool. Des affiches en français ont été placées aux endroits les plus en vue annonçant une assemblée publique ici le 23 mars courant. MM. W. R. Mueller, délégué de Spirit River et Louis Normandeau, agent bilingue, adresseront la parole. Tous bienvenus, à 8 p.m.

A.C.F.A.—Assemblée régulière tenue vendredi soir à la salle paroissiale. Plusieurs résolutions importantes furent passées après discussion.
—Corr.

CHAUVIN

Dimanche soir, le 4 mars, le cercle local de l'A.C.F.A. tenait son assemblée mensuelle. Après lecture des minutes, M. Robert Delémont nous intéressa avec une conférence sur le IVème Centenaire de Jacques Cartier. Il retraça les origines de la famille Cartier à Saint-Malo, nous fit accompagner Jacques Cartier dans son premier voyage et enfin il nous montra que la randonnée de Jacques Cartier était un exemple de hardiesse et de fierté nationale mise au profit de la France pour découvrir au monde notre beau pays. "Soyons, nous aussi, des patriotes pour donner à notre pays le vrai caractère par lequel il doit être connu.

Pour terminer, M. le curé ajouta quelques détails historiques et remercia M. le conférencier au nom de l'assistance.

Le conférencier pour avril sera M. Antoine Dolbec. Il nous promet quelque chose d'aussi intéressant.

Etait de passage chez M. Jos. Paré, M. Hector Hébert de Villeneuve.

Aux élections municipales, M. Dan. Collette a été réélu par acclamation. Félicitations. Malheureusement, M. Robert Delémont fut défait par un vote faute de support assez intense de la part des siens. Espérons que l'an prochain tous sauront s'entendre pour placer au Conseil un des leurs.
—Corr.

GIBBONS

Notre partie de cartes qui s'est tenue dimanche soir 4 mars à la résidence de M. Steve Lamoureux a été un beau succès. Une foule nombreuse et remplie d'enthousiasme y assistait, chacun s'appliquant de son mieux pour gagner un prix.

Je remercie de tout coeur M. Steve Lamoureux pour avoir mis sa demeure à la disposition de notre partie ainsi que tous ceux qui ont pris part à obtenir ce beau résultat.

Il me fait plaisir en cette occasion d'offrir à une de nos vaillantes dames organisatrices le témoignage de notre entière admiration pour son zèle et son généreux support. Quand il s'agit de soupers ou de parties de cartes Mme Lajeunesse est là, pour ainsi dire, dans son élément, et je crois que la cause de son succès réside dans l'accueil qu'elle sait faire avec la même bonne grâce aux dons comme aux refus de ceux qu'elle visite dans l'intérêt de notre église.

Voici la liste des gagnants et des donateurs de prix: Dames: 1er prix, donné par Mme Amédée Lamoureux, gagné par Mme Amédée Lamoureux; 2ème, donné par M. J. Lalonde, gagné par Mlle Yvonne Gagnon; Messieurs: 1er prix, donné par Mme K. Blum, gagné par M. Léo Maillot; 2ème, donné par M. Mme Huot, gagné par le R. P. Muldoon.

Consolation pour messieurs: donné par Mme Huot, gagné par M. Edmond Noël; pour dames, donné par M. Steve Lamoureux, gagné par Mlle Marie-Anne Morin. Prix de la porte: donné par Mme Eva Lajeunesse, gagné par Mme Blum. Tirage au sort: donné par Mme B. Lachapelle, gagné par Mme N. Maillot.

Notre R. P. Muldoon, curé de notre paroisse, a été appelé par ses supérieurs pour être pendant le temps du carême en remplacement d'un autre Père à Calgary et c'est le R. P. T. M. Elligat, qui le remplace au milieu de nous pendant cette absence.—Comm.

LEGAL

L'Avant-Garde Youville a tenu son assemblée régulière du mois, vendredi 2 mars, après-midi, de 3 à 4. Mlle Léona Proulx présidait. En l'absence de Mlle Annette Potvin, Mlle Simone Laflamme remplit la charge de secrétaire. Les minutes de l'assemblée précédente et la correspondance reçue furent lues et écoutées attentivement. Puis, Albert Cormier, trésorier, donna le rapport financier. La présidente, après avoir souhaité la bienvenue à plusieurs nouveaux membres, lança la discussion pour l'organisation de la bibliothèque, qui possède déjà un certain nombre de volumes. Un règlement fut élaboré séance tenante et Mlle Léonie Desrosiers fut nommée bibliothécaire. L'on passa ensuite au programme d'études. Le cercle Jeanne LeBer, tout en s'exécutant que ce fut durant la saison du carême, donna les danses du bon vieux temps. Le cercle Jeanne Mance, un épisode de la vie de Madeleine de Verchères. Le cercle Maisonneuve, Mgr de Laval. Le cercle Goutier, Mgr Vital Grandin. Le cercle l'Erable, poésies de Louis Fréchette. M. le curé présent fut invité à prendre la parole.

Dimanche dernier, nous eûmes une agréable soirée paroissiale, bien que l'assistance fut peu nombreuse. Les gagnants de la partie de "smear" furent, 1er prix des dames, Mlle Jeannette Vaugeois, 2ème, Mme Urbain Martineau; 1er prix des hommes, Wilfrid Sylvain, 2ème, Antonio Jolyneau. Prix de consolation, Mme Zénon St-Jean et Antonio Lecavalier. Le programme récréatif fut des plus variés, Berceau de la vie, Mlle Annette Potvin, Duo de Magali, tiré de l'opéra Mireille de Ch. Gounod; Mireille, Mlle A. Potvin; Vincent, Noël Chalumeaux. Le décors était également approprié. Deux chansonnettes comiques, Tout le pay l'a su, et, C'est pour mon papa, N. Chalumeaux. Bergère légère, Mlle A. Potvin. Les Deux Sérénades, N. Chalumeaux. Mme Léon Riopel accompagnait au piano. Comédie en un acte: Le célèbre Baluchard avec Clovis Ouellet et Paul Bouchard comme acteurs. M. le curé sut en quelques mots choisis remercier les personnes qui si gracieusement avaient accepté de prendre part au programme en particulier M. Noël Chalumeaux, qui est à la veille de nous quitter pour un voyage de trois mois en France. Son absence sera regrettée par les amateurs de beau chant. La séance se termina par le chant "O Canada".

Le dégel de la semaine dernière a complètement dérangé les plans des parties finales de "hockey" pour la coupe McKay. Notre patinoire n'existe plus pour ainsi dire. La saison est tellement avancée qu'il est bien à craindre que l'on ne puisse reprendre la série.

Mme Veuve Lemire nous est revenue après un séjour de trois semaines à l'hôpital Général. Sa guérison rapide, à la suite de la sérieuse opération qu'elle dût subir, tient du prodige.—Corr.

Se sent maintenant tout différent

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	48
No 2 Nord	43
No 3 Nord	41½
No 4 Nord	38½
No 5 Nord	34½
No 6 Nord	29½
Fourrage	28½

Avoine—

No 2 C W	22
No 3 C W	20
Fourrage	19½

Orge—

No 3 C W	25½
No 4 C W	24
No 5 C W	23

Seigle—

No 2 C W	28
No 3 C W	24½
No 4 C W	21½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	68
No 2 Nord	62¼
No 3 Nord	60½
No 4 Nord	59½
No 5 Nord	55½
No 6 Nord	49¼
Fourrage	46¾

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	66¾
No 2 Nord	64
No 3 Nord	62¾
No 4 Nord	60
No 5 Nord	56¼
No 6 Nord	54¼
Fourrage	52¾

Avoine—

No 2 C W	33⅜
No 3 C W	31¼
Fourrage	30⅝

Orge—

No 3 C W	40
No 4 C W	38½

Seigle—

No 1 C W	46¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.25 à 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " moyens	3.00 à 4.00
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualite moyenne	3.00 à 3.50
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	5.50 à 6.00
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 5.25
Agneaux qualité moyenne	2.50 à 3.50
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	8.75

Boeufs d'engrais—

De choix	3.50
Bonne qualité	2.75 à 3.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.50
Vaches	1.00

Crème

Spéciale	.22
No 1	.20
No 2	.17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Méd.	Poul't
Grade A	14	12	11
B	10		
C	8		

Beurre—

No 1, en boite	.29
Enveloppé, No 1	.28
" No 2	.27
" No 3	.26

Volailles vivantes—

Poulets, No 1	.06
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

Poulet de 4 lbs. et plus	.10
" " moins de 4 lbs.	.08
" " qualité secondaire	.06
Poules de choix	.08
" moyennes No 2	.06
Coqs	.05



Page Agricole



Notes Agricoles

Aimez-vous mieux "lever" 224 ou 103 oeufs?

La sélection et les soins rationnels dans l'élevage des poussins à partir de leur éclosion à leur maturité est la clef du succès dans une exploitation avicole.

Chaque année, nos gens subissent des pertes considérables tout simplement parce que certains principes dans les méthodes d'élevage ne sont pas suivis.

Il est d'importance première, lorsque vous achetez des poussins ou que vous les produisez chez vous, qu'ils proviennent de troupeaux bien sélectionnés en vue de la ponte. Il y aura, l'automne et l'hiver prochains, une différence énorme dans les profits de deux aviculteurs, dont l'un se sera procuré des poussins de haute qualité, provenant d'une lignée sélectionnée depuis un bon nombre d'années en vue de la ponte, et l'autre, des poussins ordinaires provenant d'un troupeau peu sélectionné.

Dans le premier cas, le troupeau donnera une bonne production, parce que la ponte est héréditaire.

Dans le second cas, le troupeau provenant de stock ordinaire ne pondra pas, peu importe les soins reçus.

Pourquoi? Simplement parce qu'il n'y a pas eu de sélection de faite dans ce but.

Une expérience de vingt-cinq années conduite à l'Université de Cornell, Ithaca, N.Y., nous convainc de l'importance de la sélection dans une lignée.

Durant l'année 1908, deux groupes de poules ont été sélectionnés dans le même troupeau. Un groupe a été choisi pour la haute production, l'autre comprenait des poules de basse production. Depuis, les deux lignées ont été conduites séparément.

Dans la première, celle de haute ponte, on a continué à sélectionner les sujets en les accouplant avec des cochets provenant généalogiquement des poules à bons records de ponte.

L'autre lignée, celle de basse production, n'a pas été sélectionnée pour la haute production, et les cochets employés d'une année à l'autre, provenaient de poules avec records insignifiants.

Aujourd'hui, à l'oeil, les deux lignées se ressemblent. Le poids est le même dans les deux cas; mais voici là où l'histoire devient intéressante:

En 1932, la lignée de hautes pondeuses donna une production moyenne de 224 oeufs, tandis que la lignée de petites pondeuses ne donna qu'une production moyenne de 103 oeufs. **La différence dans les profits de la haute lignée sur la basse lignée de pondeuses était de $2.91 par poule.**

N'est-il pas de la plus haute importance de rechercher une chose avant tout chez les poussins qu'on achète: **la qualité.**

C. E. Benoit, B.S.A.,
Montmagny.

Produits mis en conserves au Canada

Nous ne dépendons plus aujourd'hui autant qu'autrefois de la récolte de fruits et de légumes frais, parce que les produits frais mis en conserves par les procédés modernes, retiennent toute leur qualité. Les conserves ne sont plus une indication d'infériorité et il n'y a rien à gagner non plus aujourd'hui à mettre en boites des fruits trop mûrs, endommagés ou trop petits. La concurrence et les règlements du gouvernement, de même que le développement scientifique de l'immense industrie des conserves, qui représente des millions de dollars, assurent à l'acheteur d'excellents produits. Les conserveries ne peuvent fonctionner que sous permis; elles sont sujettes à l'inspection par les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ces établissements sont obligés de maintenir des conditions sanitaires et les étiquettes employées doivent donner une description authentique et correcte du contenu. Des échantillons sont souvent prélevés et soumis à l'examen officiel au point de vue de la pureté, de la propreté et de l'exactitude de la description.—Ministère fédéral de l'Agriculture.

A Rivière-qui-Barre

M. D. Bourbonnais de Rivière qui Barre a acheté un des gros étalons, noir percheron, de M. C. Villeneuve de Lamoureux. Les gens de la localité se flatteront sans doute de cette acquisition.

Soin et conduite des truies portières

Quatre choses sont nécessaires pour assurer le maintien d'une bonne santé chez la truie et chez ses petits, ce sont: l'exercice, une ration bien équilibrée, une provision de substances minérales, et des cabanes sèches, bien ventilées et peu coûteuses, pour passer la nuit. Ce sont là les éléments du succès dans l'élevage des porcs.

Toutes les expériences qui ont été faites concordent pour démontrer que les truies qui sont tenues en réclusion pendant la période de gestation, c'est-à-dire, qui ne peuvent pas sortir et prendre leurs ébats, donnent très souvent naissance à des petits mous, flasques, faibles, et qui meurent en grand nombre.

Une ration variée est bonne pour la santé, elle fournit les principes nutritifs nécessaires pour tous les organes vitaux, et réduit, dans des proportions appréciables, la quantité de nourriture qui est nécessaire par jour.

Les grains cultivés dans certains districts ne contiennent pas suffisamment de calcium et de phosphore, et il est très utile, pour cette raison, de mettre des substances minérales à la disposition des truies portières. A la Station expérimentale fédérale de Rosthern, nous avons constaté que les porcs de toutes les catégories consomment des quantités surprenantes de substances minérales, même ceux qui n'ont pas plus de trois semaines, ce qui semble indiquer qu'il y a certaines substances minérales, que ne contient pas le lait de la mère et dont le corps a besoin pour les phénomènes du métabolisme.

A la Station expérimentale de Rosthern, les cabanes en forme de A, rechaussées de paille, ou les refuges de paille, se sont montrés les quartiers les plus satisfaisants pour les truies portières pendant l'hiver. Il faut examiner la litière de temps à autre pour voir si elle est bien sèche et s'il y en a assez. Il faut éviter de trop tasser les truies dans ces cabanes ou dans ces refuges, car les truies qui sont surchauffées puis refroidies contractent assez facilement la pneumonie ou les rhumatismes.

Voici une ration d'hiver pour les truies portières qui a donné des résultats très satisfaisants à la Station expérimentale de Rosthern. Les truies qui la recevaient se sont maintenues en bonne santé, leurs petits étaient vigoureux, et la mortalité chez eux a été très faible. Les grains employés sont ceux que l'on peut cultiver sur la ferme: Moulée d'avoine, 200 livres; moulée d'orge, 100 livres; blé moulu ou criblures, 100 livres.

A. H. O. Colbert,
Station expérimentale fédérale, Rosthern, Saskatchewan.

Employons plus d'engrais chimiques

Une nouvelle de nature à intéresser les cultivateurs: **Grâce aux réductions considérables du prix des engrais chimiques, il leur sera possible à l'avenir d'en employer sur une grande échelle pour le plus grand bénéfice de leurs récoltes.**

"International Fertilizer Limited", compagnie aux ramifications nombreuses dans le monde entier, nous fait remarquer que l'apparition sur le marché du superphosphate 20% permettra aux cultivateurs d'épargner de façon sérieuse à cause de la réduction dans le coût de l'unité. Et cette économie est possible, grâce aux facilités qui accompagnent une organisation commerciale aussi vaste.

Mentionnons quelques-unes des raisons permettant des réductions aussi sensibles dans le coût des engrais chimiques: amélioration dans la fabrication par suite des nombreuses expériences conduites un peu partout; pouvoir d'achat considérable des grands fabricants; augmentation très marquée des ventes à la suite du travail constant d'éducation et d'expérimentation et, dans quelques cas particuliers, l'emploi d'engrais azotés synthétiques comme l'explique si bien "American Cyanamid Co." Cette compagnie prétend que la réduction sensible du coût de l'unité d'azote est due à l'augmentation dans la production des matériaux azotés synthétiques entrant dans les engrais complets. Aujourd'hui, le prix de l'azote est environ moitié moins coûteux qu'en 1928, c'est-à-dire qu'avec une piastre on achète maintenant à peu près autant d'azote qu'avec deux piastres en 1928. C'est le cultivateur qui jouit de la différence et est le seul à en profiter.

Nombre de manufacturiers locaux ont eu comme souci principal le bien-être du cultivateur. De là, la facilité de paiement qu'ils leur ont consentie, les experts nombreux qu'ils ont mis à sa disposition, les nombreux dépôts ouverts aux quatre coins de la province où, en tout temps, il peut s'approvisionner.

Nous voici arrivés à la saison où ces précieux engrais seront une nécessité pour quiconque veut produire avantageusement des récoltes payantes et abondantes. Il ne faut pas tarder à s'approvisionner.

On peut se procurer tout ce dont on a besoin n'importe où dans la province et jamais les prix n'ont été aussi bas. Les produits de la ferme se vendent de mieux en mieux. "L'alimentation balancée des plantes est devenue une question d'actualité aussi brûlante que l'alimentation rationnelle des animaux de la ferme", disait dernièrement Grant S. Peart, chef de la Division des Engrais chimiques, Ottawa.

Quelques chiffres puisés dans le seau à lait

Il existe bon nombre de bactéries qui méritent le nom de voleuses de propreté. Quelques-unes semblent, pour ainsi dire, jalouses de la blancheur et de la pureté du lait. Leur unique ambition est de souiller un liquide aussi précieux et aussi indispensable. Il importe de les combattre, tout au moins de les éviter dans la mesure du possible.

On peut se demander d'où viennent ces malencontreuses petites bestioles. Voici en substance la réponse que donne l'Ontario Milk Producer, organe de l'Association des Producteurs de lait de l'Ontario:

"Chez les vaches en santé, le pis ne renferme à peu près pas de bactéries. Mais comme ces dernières existent partout, sur les habits, dans la paille, la poussière, le poil des animaux, dans les seaux et chaudières, les précautions les plus hygiéniques ne peuvent prévenir une contamination au moins légèrement partielle. Pour une grande part, la propreté du lait dépend du cultivateur."

On a fait bon nombre de calculs pour prouver jusqu'à quel point l'hygiène de ce liquide tient aux précautions prises par le vacher: On analysa le lait de vaches gardées dans la même étable. Deux hommes étaient chargés de faire la traite. Dans la chaudière du premier, plus méticuleux, on a trouvé une moyenne de 2,450 bactéries au centimètre cube, tandis que dans celle du second, qui se faisait fi de ce qu'on appelle les petits détails, on en compta une moyenne de 17,000 au centimètre cube.

Que pensez-vous de cette trouvaille?

Après avoir recommandé la tonte du pis et des flancs de la vache pour prévenir l'accumulation des poussières à ces endroits, la même revue conseille le nettoyage du pis avec un linge humide juste avant la traite. Le lait provenant de vaches dont le pis avait été nettoyé contenait une moyenne de 590 bactéries au centimètre cube; celui provenant de vaches dont le pis n'avait pas été essuyé en renfermait environ 1,130 au centimètre cube.

Ces chiffres sont plutôt approximatifs, vous nous direz. Ils n'en prouvent pas moins l'importance de certains petits détails trop souvent considérés un peu comme des hors-d'oeuvre.

Nous revenons souvent sur cette question, parce qu'un lait propre est un aliment de vie qu'un manque de soins peut changer en un aliment dangereux et même mortel. L. A.

Rien à faire sans la comptabilité

Réflexions d'actualité sur la nécessité des chiffres par un homme habitué à les compiler

Par les temps que nous traversons, pour réussir dans quelque sphère que ce soit, il faut comme le navigateur faire le point, relever fréquemment nos positions pour poursuivre notre route et éviter d'errer à l'aventure.

Que nous soyons dans le commerce ou l'industrie, pour diriger fructueusement nos affaires, il faut tenir des comptes et avoir en tout et toujours une connaissance complète de ce que nous possédons, notre actif, de ce que nous devons, notre passif, de nos revenus et de nos dépenses. Ceux qui ignorent ce principe élémentaire d'économie peuvent peut-être réussir à attacher les deux bouts en temps de prospérité, mais ils sont inévitablement voués à la faillite en temps de dépression, parce qu'ils manquent lamentablement de données positives et de faits numériques sur quoi baser, tant leurs opérations commerciales que leurs dépenses. Ils laissent tout au hasard; ils tâtonnent; ils marchent à l'aveuglette et la conduite des affaires au petit bonheur ne peut mener au succès. **"Aide-toi, le ciel t'aidera".**

Le cultivateur est-il exempt de ce devoir?

Voyons d'abord ce qu'est une ferme québecoise. Au point de vue économique, c'est une cellule industrielle distincte de sa voisine, tantôt forte et vigoureuse, lorsque bien administrée; tantôt anémique et défaillante, lorsque son exploitant manque de prévoyance et de direction.

La ferme de Québec, c'est une industrie dirigée par le chef de famille, administrée par la fermière alerte et dévouée, et tous les bras de la ferme en sont les ouvriers. Dans une industrie, on transforme généralement une matière première quelconque en un produit qui trouve preneur sur le marché. Une industrie suppose donc des machines, de la matière première et des produits ouvrés.

Dans une ferme québecoise, les machines sont les vaches laitières qui transforment en lait, en viande, etc., les produits des champs. La ferme est une cellule industrielle, une industrie; celui qui l'exploite, s'il veut réussir, doit donc tenir des comptes, connaître la valeur de ce qu'il possède, de ce qu'il doit, ses dépenses pour la ferme et pour la famille, ses obligations, taxes, assurances, intérêts, etc., en un mot, l'exploitant, pour mener à bien son industrie, doit être au courant de ses affaires, et le moyen le plus pratique de savoir où il en est, c'est de tenir des comptes, si élémentaires soient-ils.

De nos jours, quand on parle aux cultivateurs de la comptabilité, voici ce qu'on nous répond assez souvent:

—Le père, chez nous, n'en a jamais tenu de comptes et il a toujours bien vécu pareil.

C'est vrai, il a vécu, mais voudriez-vous vivre comme il a vécu? Vous contenteriez-vous de ce qui a fait son bonheur?

Nos pères n'ont peut-être pas tenu de comptes dans un livre, mais ils avaient une parfaite connaissance de leurs affaires; ils étaient très prudents dans leurs marchés et ne faisaient rien à la légère. Avant de contracter une dette de $50, ils tenaient presque un conseil de famille; ils étudiaient l'opportunité d'une telle dépense; ils scrutaient leurs revenus probables et ne s'endettaient qu'après mûre réflexion et avec la certitude de pouvoir payer au temps convenu. En faisons-nous autant? En avons-nous déjà fait autant, particulièrement depuis la guerre?

Et nous pourrions ajouter:

Nos pères devaient tirer de leur terre la vie de leur famille; ils se préoccupaient peu ou pas des grands marchés. Aujourd'hui, nos cultivateurs produisent non seulement pour eux, mais ils destinent au marché une partie de leur production et ils demandent au commerce de leur fournir une partie des nécessités de la vie.

Pour réussir à diriger leurs affaires d'une façon profitable, il leur faut donc tenir des comptes, encore des comptes et toujours des comptes.

On nous dit encore:

—Je ne suis pas instruit, je ne suis pas capable de tenir des comptes, etc.

Vous n'êtes pas instruit? Vous avez toute notre sympathie. Et, cependant, vous êtes allé à l'école jusqu'à l'âge de 13 ou 14 ans. Etes-vous de ceux qui, en sortant de l'école, ont jeté leur sac de livres dans le coin, pour oublier le plus vite possible le peu qu'ils ont appris de peine et de misère?

Eh bien! mes amis, vous avez des enfants qui fréquentent l'école. Empêchez donc vos enfants de commettre la même erreur. Servez-vous d'eux comme comptables; faites-leur tenir les comptes de la famille et de la ferme; vous leur rendrez service en leur faisant mettre en pratique ce qu'ils ont appris à l'école. Pour les encourager, payez-leur un salaire, donnez-leur quelques écus qui seront bien à eux et conseillez-leur d'ouvrir un compte d'épargne à la caisse populaire ou à la banque. Pour leur enseigner la valeur de l'argent, lorsque vous aurez dépensé pour eux, faites-leur en porter le coût. Ils en seront heureux et vous aurez double bénéfice: vos fils seront plus soigneux de ce qu'ils auront payé de leurs propres sous et vous aurez une comptabilité tenue sur votre ferme. Vous saurez à la fin de l'année ce que votre ferme a produit, quelle est votre récolte par acre et votre récolte totale. En comparant avec les statistiques de votre région, vous saurez si vous faites aussi bien ou mieux que les autres. Vous saurez ce que vous auront rapporté vos vaches, vos porcs, vos poules, votre verger.

Et si un beau jour, il vous prend fantaisie d'appeler votre agronome pour qu'il vous aide à préparer un plan d'amélioration de vos cultures, vous aurez des données positives sur lesquelles vous pourrez tabler.

Vous ne serez pas de ces tâtonneurs qui voudraient bien, mais qui ne savent pas. . . , qui n'ont d'autres réponses à donner que: "J'cré ben, je pense ben, ou ça doit être comme ça."

Ne l'oublions pas, par le temps qui court, il faut tirer son épingle du jeu ou crever. Il faut régler individuellement nos problèmes, mettre chacun chez soi ordre à ses affaires, être prudents et économes. Pour pratiquer une saine économie, non une vulgaire avarice, il faut connaître l'état de nos affaires, savoir où l'on en est et où l'on va. Donc, il faut la comptabilité, il faut tenir des comptes.

J.-Théo. Lamontagne,
statisticien agricole,
—Le Journal d'Agriculture.

La parade des fruits

Les fruits des Prairies de l'Ouest sont à l'ordre du jour. La Station expérimentale fédérale de Morden, Manitoba, a reçu l'année dernière un grand nombre de lettres portant à sa connaissance de nouveaux fruits d'avenir produits par des particuliers et des pépiniéristes, et en plus grand nombre qu'en aucune des deux années précédentes. Plusieurs milliers de gens plantent aujourd'hui des pépins de pommes, de pommettes, des noyaux de prunes, de cerises des sables, des cerises aigres et des raisins. Chaque sauvageon est une variété nouvelle et diffère plus ou moins de l'espèce originale, de sorte qu'on verra bien des choses nouvelles pendant les dix ans qui vont suivre. Les pruniers spécialement nous réservent des surprises, car ils ne portent des fruits que lorsqu'ils sont pollinisés par une variété différente. Cependant, les pommiers et les autres sauvageons des arbres fruitiers varient aussi beaucoup.

Quelques notes sur les fruits introduits à la Station de Morden pourront intéresser nos lecteurs. Douze pommiers ont été nommés en 1929, 1930 et 1931. Anis, comme parent mère a donné Morris; Anisim a donné Manan et Manton; Crusoe a donné Spangelo; Duchesse a donné Manitoba; Patten a donné Godfrey, Manitoba Spy, Stevenson, et Watts; et Tetofsky a donné Mante, et Mortof. En 1930, deux pruniers ont été nommés; Mordel, un semis d'Assiniboine, et Morden, un semis de Compass cherry. Deux semis du cerisier des sables sont Manmoor et Mando. Tous ces semis ont donné de nouvelles preuves de leur valeur avec le temps. Ils sont actuellement à l'essai sur différents points des Prairies de l'Ouest.

D'autres grains sélectionnés ont été introduits sous un numéro. Ceux-là seuls seront nommés qui sont approuvés par les producteurs établis loin de la Station. Parmi les pommiers 10 ont reçu des numéros d'introduction en 1931, et 17 en 1933. Voici les parents mères pour ces derniers: Anis 1, Anisim 2, Antonovka 2, Blushed calville 2, Crusoe 3, Duchesse 1, Hoadley 4, Ostrakoff, Tetofsky 5, et Wealthy 2.

En 1933, 15 sauvageons de pruniers ont été numérotés et tous ont mûri leurs fruits à Morden en août. Les dates de maturation des 7 semis d'assiniboines sont du 15 au 31 août, des 7 semis de pembinas du 15 août au 5 septembre, et d'un semis de Cree le 22 août. Ces semis de pruniers paraissent être très rustiques, tous ont du sang du prunier indigène du Canada, et comme tous donnent des produits de haute qualité pour les conserves, il faut espérer que quelques-uns d'entre eux seront appréciés dans les lointaines plaines du Nord-Ouest.

W. R. Leslie, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Morden, Man.

Vitamines dans les oeufs

La science a découvert la présence de quatre vitamines—A, B, C, et D. Chacune de ces vitamines est essentielle pour une certaine phase de la croissance ou pour prévenir un certain type de maladie. Aucune denrée alimentaire ne contient toutes ces quatre vitamines dans les quantités qui sont exigées par l'organisme humain, mais de tous les aliments, aucun ne contient autant de vitamines que les oeufs. Les vitamines A et D, essentielles à la croissance, pour prévenir certaines maladies des yeux et pour le bon développement des os et des dents, se trouvent en abondance dans les oeufs, tandis que la vitamine B, la vitamine des levures, est aussi présente en quantité modérée.—Services fédéraux d'aviculture.

—oOo—

Pendant le mois de décembre dernier la quantité de boeuf marqué vendu au Canada a été de 2,347,595.

Cuisson à l'agneau

Voici le temps qu'il faut pour la cuisson de la viande d'agneau: rôti, 20 minutes par livre; rôti de 5 livres, 1 h. 45 minutes. Au gril, côtelette française, 10 minutes; côtelette anglaise, 15 minutes. Frit, côtelette française, 14 minutes. Bouilli, 25 minutes par livre; morceau de 5 livres, 2 h., feu modéré. Cuit à l'étuvée, 25 minutes par livre; morceau de 5 livres, 2 h., feu modéré. La viande de mouton exige de un quart à moitié plus longtemps.—Division fédérale de l'Industrie Animale.

—oOo—

L'application de l'art de l'ingénieur à l'agriculture a pour but d'utiliser les principes, les méthodes et l'outillage de l'ingénieur en vue de diminuer le prix de revient des produits de la ferme, de réduire la somme de main-d'oeuvre dans la production des récoltes et dans le traitement des bestiaux, et de rendre la vie sur la ferme plus agréable.

Assemblée annuelle du cercle de l'A.C.F.A. de Falher

Rapport des activités du cercle pendant 1933

Froid, neige, maladie, accupations de certains officiers, tout avait concouru à faire remettre l'assemblée annuelle du cercle de Falher. Enfin, nous y sommes. Dimanche soir, le 18 février, voyait réunies au soubassement de l'église une centaine de personnes venues pour entendre le rapport annuel et procéder aux élections pour l'année courante. Avec sa maîtrise ordinaire, Mme Plourde, secrétaire, présenta dans un tableau saisissant les activités de l'année écoulée. Nombre d'auditeurs pourtant familiers avec le travail de l'A.C.F.A. ne purent s'empêcher d'exprimer leur admiration pour la somme de travail accompli par le cercle au cours de l'année écoulée. Au lecteur d'en juger par le résumé suivant:

Rapport des activités

Rév. M. le curé, chers amis,

Si la population falhérienne ne manifeste pas bruyamment son patriotisme, le cercle de Falher n'a pas moins prouvé qu'il voulait conserver son entité nationale, et cela par la somme de travail qu'il a fournie et que nous soumettons aujourd'hui à votre approbation. L'association, aidée de ses cercles, a fait des efforts inouïs pour canaliser nos oeuvres nationales et assurer notre survivance ethnique. Le danger de l'anglomanie nous menace; trop de compatriotes, malheureusement ne comprennent pas assez qu'il faut l'union, l'entente et porter intérêt à nos assemblées afin d'étudier ensemble les problèmes de notre association, protectrice de nos droits nationaux; puisse-t-elle être mieux comprise dans l'avenir.

C'est par l'assistance aux assemblées que nous acquerrons les connaissances nécessaires pour maintenir nos convictions tant religieuses que nationales. Avant d'analyser le travail fait au cours de l'année, nous tenons à remercier sincèrement tous les officiers et autres patriotes qui nous ont donné un appui constant et une loyale coopération dans l'exercice de nos activités.

L'assemblée annuelle fut tenue le 22 janvier sous la présidence du secrétaire général, M. L. Belhumeur. L'exécutif choisi se lisait comme suit: Président honoraire, Rév. S. Lajoie; président, M. E. Chevigny; vice-président, P. J. Demers; sec.-trés., Mme J. F. Plourde. Officiers: Mmes B. Bujold, J. R. Desfossés, MM. J. Tremblay, Lucien Beaudoin et Maurice Beauchamp. Pour des raisons majeures, M. F. J. Poirier devint président, M. B. Bujold vice-président, et M. Max Gervais officier.

Dans le cours de l'année le cercle a tenu treize assemblées. Nous avons eu 221 membres repartis en 36 membres actifs, 1 membre adhérent, et 134 membres (enfants) avant-gardistes.

Nous avons donné $56.65 et 10 volumes au comité du Concours de français.

La cueillette des abonnements à la Survivance s'est faite en décembre.

A notre regret, le cercle a payé $43.80 seulement sur son objectif.

Nous avons eu une conférence qui fut donnée par le Rév. S. Lajoie sur son expédition au Lac Grand Ours.

Outre nos activités locales et régionales de moindre importance, le travail s'est fait sur les points élaborés ci-après; nous avons vu nos efforts couronnés par l'application du français en maints cas; notons, un commis bilingue au bureau de l'Ajustement des dettes; du français à la radio, etc., etc. Nous allons procéder par ordre d'après les procès-verbaux de nos assemblées mensuelles:

Toutes les lettres circulaires ont été étudiées en comité et des réponses ont été faites aux ayant-droits; ainsi pour faire suite à celle de janvier 1933 neuf requêtes ont été adressées aux maisons de gros les plus en vogue pour demander l'emploi de commis bilingues pour la clientèle de langue française, ceci pour contribuer à trouver de l'emploi aux nôtres.

La demande faite aux autorités provinciales pour obtenir un inspecteur des mauvaises herbes, bilingue n'a pas eu de succès.

Nous avions demandé aussi un cours abrégé d'agriculture qui serait donné par M. J. H. Tremblay. Nous n'avons eu une réponse approbative à cause du départ temporaire de ce dernier pour les régions du sud. La demande en faveur d'un second agronome bilingue n'a pas été approuvée. Notre cercle a fortement appuyé le manifeste de la jeune génération en faveur de la monnaie bilingue par une longue liste de signatures.

Nous avons aussi demandé à l'exécutif de nous appuyer auprès du premier ministre J. E. Brownlee pour le prier de rétablir le précédent d'un ministre Canadien français à la Chambre tel que la Confédération nous donne droit. La réponse fut que les finances de l'Etat ne le permettaient pas.

Le comité de recrutement en faveur du Concours de français a fait un excellent travail; le rapport est donné plus haut. Une demande est faite au comité général du concours qu'on veuille bien respecter le désir de tout donateur d'un montant d'au moins une piastre; que le dit montant soit considéré comme prix individuel et ne soit pas placé au compte courant du fonds de réserve.

Le comité de vigilance formé en mai a pour but de donner un rapport du bilinguisme rural. Le cercle a soutenu l'exécutif chaque fois qu'il a fait appel en faveur des émissions françaises à la radio. Des requêtes de 38 noms ont été adressées aux officiers de la Commission canadienne de la radiodiffusion, MM. H. Charlesworth, Landry et Maher. Nos efforts ont été couronnés, mais une propagande antifrançaise a été lancée, laquelle a eu pour effet de nous faire perdre du prestige. Il faudra donc encore revenir à la charge pour obtenir un peu plus de français. A la demande de l'exécutif, le cercle a répondu que les citoyens locaux appuient hautement les concerts français de la Commission canadienne de la radio. Les postes émetteurs d'Edmonton de même que les organisateurs et artistes ont reçu des lettres d'appréciation et remerciements de la part du cercle. La gent écolière avant-gardiste a soutenu notre mouvement par une pétition de 220 noms.

La demande faite à l'exécutif de l'exposition scolaire en faveur d'une exposition bilingue a été approuvée. Le cercle a de nouveau adressé une demande à la Commission scolaire qu'elle veuille bien faire libeller en français ou bilingue, la papeterie nécessaire aux usages des contribuables de langue française.

La même demande a été adressée à la corporation municipale.

Une demande a aussi été faite, qu'il y ait de la traduction française et vice-versa, dans les classes. La demande pour inspection du français par le département de l'Instruction publique a été étudiée au congrès; elle n'a pas été considérée pratique.

Nous avons appuyé la demande de l'exécutif auprès de l'hon. Alf. Duranleau, ministre des Pêcheries en faveur de l'établissement d'une station biologique bilingue à Gaspé.

Le cercle a approuvé unanimement d'envoyer des délégués au congrès. Huit résolutions ont été approuvées pour être présentées; la plus importante est d'avoir fait préparer par l'exécutif, un rapport établissant les droits légaux du français dans l'Alberta, à l'école et dans la régie des municipalités. Ce travail a été présenté au congrès par le R. P. Fortier, professeur chez les Jésuites; cette brochure dont le cercle en a distribué 25 devrait être dans toutes les familles. Une demande qui a été approuvée par l'Exécutif de l'Avant-Garde est qu'elle distribua volontiers un pamphlet par famille tel: le Salut de la race, et autres. L'hon. Alf. Duranleau, ministre de la marine, nous a répondu qu'il a des permis de radio en français. Avis aux intéressés d'en faire la demande.

La demande pour des calendriers bilingues a été faite à l'exécutif. Une demande a été faite à M. R. D. Purdy, gérant de l'Alberta Wheat Pool pour essayer d'obtenir de la papeterie bilingue pour l'usage des élévateurs.

Nous avons approuvé l'idée d'une journée de l'A.C.F.A. Une demande a été faite à l'Exécutif si la loi provinciale actuelle permet la fondation de Caisses populaires. Le temps alloué pour le français et le catéchisme est observé dans notre école.

Plusieurs suggestions et réponses ont été envoyées à l'Exécutif en rapport aux finances de l'Association.

L'Avant-Garde de l'A.C.F.A. fait un immense travail. Le mérite revient d'abord aux organisatrices du mouvement lesquelles savent si bien éduquer la gent écolière; nos avant-gardistes suivent fièrement leur devise: Jusqu'au bout.

Parmi la série de lettres d'activités régionales, une demande a été faite aux Rév. Soeurs de l'hôpital de McLennan de bien vouloir rédiger en français les lettres et factures adressées à leur clientèle de cette langue, de même que rétablir le précédent d'une garde-malade bilingue.

J'ai fini, chers amis, de vous exposer notre travail; vous pouvez constater que le cercle n'a pas chômé; il prétend continuer sa tâche ardue pour conserver sa nationalité et garder intacte sa langue et sa foi pour la transmettre à la génération qui pousse, qui sera nos défenseurs de demain.

Mme Flavius Plourde,
sec.-trésorière du cercle.

Rapport financier

Voici le rapport financier du Cercle de Falher de l'A.C.F.9. pour l'année 1933.

Recettes

Bal. rapp.: argent en mains	$ 1.45
en banque	17.15
Contribut. au cours de l'année	36.50
Collection de la Survivance	4.00
Montant reçu de l'Avant-Garde	31.45
Produit des soirées	55.15
Contrib. Concours de Français	31.15
Abonn. J. L'Heureux, Survivance	1.50
Intérêt banque	.83
Don: M. W. Deschênes	1.00
Total	$180.18

Dépenses

Sur objectif à l'Exécutif	$43.80
Aux délégués au Congrès	45.00
Concours de Français	30.15
Survivance: Abonn. L'Heureux	1.50
Timbres poste	3.00
Dépenses pour soirées	2.85
Papeterie	.45
Feuillet: Salut de la Race	1.25
Billets de Tombola	1.00
Brochures: Rapport R. P. Fortier, S.J.	3.75
Achat d'un relieur	1.18
Divers: frais mandats, livrets, etc.	1.10
Don du cercle: Concours Franç.	5.00
Total	$140.03
Argent en mains	$ 1.60
Argent en banque	38.55
	$180.18

Certificat

Je certifie par les présentes que j'ai vérifié les livres, pièces justificatives, livre des minutes ,etc., de l'A.C.F.A. de Falher pour l'année 1933 et que le tout a été trouvé conforme aux livres.

R. Harvé, vérificateur.

De ces simples chiffres, il ressort que le cercle de Falher n'a pas chômé en 1933, il ressort surtout que la secrétaire sur laquelle est retombé le plus lourd du fardeau n'a ménagé ni son temps ni ses pas, son dévouement, en un mot, pour assurer le bon fonctionnement du cercle. Il faut l'avouer, la page la moins brillante du rapport annuel est celle qui traite des finances. Les recettes ont diminué sur toute la ligne. L'objectif n'a pas été atteint pour une fois par le cercle de Falher. Faut-il s'en étonner? Personne n'ignore que l'année 1933 a été, pour la région de la Rivière la Paix, une année record de misère. Gelée, pluie, neige, baisse des prix, enfin les dix plaies de l'Egypte se sont abattues sur la région. Reste à l'acquit du cercle d'avoir contribué au fonds du Concours de Français pour la somme assez rondelette de $56.65 et dix volumes. L'année 1934 amènera-t-elle assez de prospérité pour que le cercle puisse atteindre son objectif sans diminuer sa contribution au Concours? Tous se plaisent à l'espérer.

L'heure avance. . . Il faut procéder aux élections.

Une remarque de Mme Flavius Plourde a l'effet qu'elle remplit les fonctions de secrétaire depuis quatre ans révolus,—tous admirent son dévouement à la cause,—une remarque de Mme la secrétaire parut soulever un vent de nouveauté qui devait porter aux charges un exécutif presqu'entièrement nouveau. M. Antonio Champagne, président; M. Jos. Tremblay, vice-président; R. P. S. Lajoie, O.M.I., secrétaire-trésorier; les directeurs sont les suivants: M. Lucien Beaudoin, M. Georges Maure, M. Al. Tremblay, M. Maxime Gervais, M. Martial Lauzon, M. Léo Lavoie.

Le président de l'assemblée qui dans l'occurrence se trouve l'ex-président du cercle, M. F. Poirier, quitte le fauteuil après avoir remercié l'ancien exécutif du concours qu'il lui a donné au cours de l'année écoulée. Il souhaite au nouveau président d'être aussi heureux que lui. De son côté, M. Champagne exprime l'assurance d'être secondé dans les initiatives que le cercle aura à prendre au cours de l'année 1934.

La soirée se termine par une partie de cartes. Deux prix, trois billets de loterie, offerts par le cercle furent gagnés par Mme Flavius Plourde et M. Edouard Chevigny.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Bilingues pour la piastre

M. le rédacteur,

Comme il n'est pas question d'engagement de maitresses bilingues par le temps qui court, je crois qu'il est à propos de traiter de la question de ces engagements si importants, puisqu'ils comportent avec eux une plus grande chance de trouver une place d'institutrice, des gages plus élevés généralement à cause même de cette possibilité de pouvoir et devoir enseigner les deux langues, anglaise et française. *J'écris la possibilité de pouvoir et devoir à dessein*, avec toute la responsabilité que comportent ces deux mots: pouvoir et devoir enseigner les deux langues. Je me demande s'il ne serait pas préférable d'annoncer que tel district a besoin d'une institutrice qui sait et doit parler et enseigner l'anglais et le français, afin d'éviter les méprises du passé. Car il est à notre connaissance que dans plusieurs cas de demandes d'institutrices bilingues, de plus nombreuses lettres d'offres de service soient reçues que pour une seule langue, c'est-à-dire la langue anglaise et ce, de la part de personnes de toute langue, nationalité et religion qui s'engagent à remplir les obligations de maitresses bilingues sans cependant en être capables ou après coup, ne pas pouvoir les remplir ou ce qui est pire, ne vouloir les remplir, montrer au moins de la bonne volonté, sous ce rapport.

N'est-ce pas obtention d'argent ou de position sous de faux prétextes? Pis encore, abus de confiance et spéculation honteuse sur le patriotisme des Canadiens français qui se laissent ainsi leurrer par ces belles promesses et ensuite ont maille à partir avec les intéressés, avec les commissaires, avec le département, s'ils veulent annuler l'engagement et surtout avec l'institutrice qui est bilingue pour la piastre, mais pas plus, cependant qu'il faut ensuite le prouver en lui faisant un tort appréciable en signe de piastre ou bien subir son sort en attendant. Et en attendant longtemps que l'engrenage soit bien fini, etc., etc.

Et pendant tout ce temps, les pauvres petits Canadiens français ne pourront rien apprendre de leur langue maternelle, ne pourront jouir du droit qu'ils ont à un cours primaire en français et à l'instruction religieuse dans leur langue, celle-ci, gardienne de leur foi.

Et voilà ce que nos yeux ont vu trop souvent, voient encore de nos jours au grand soleil de la liberté, de la justice, de l'équité que ne mettent pas en pratique certaines personnes dont la piastre ou la position est la première préoccupation, peu importe la conscience au point de vue personnel, national, religieux. . .

Et le remède, direz-vous? Il est bien simple. Exiger sur le contrat d'engagement l'obligation d'enseigner le français et le catéchisme, ne pas se fier à la lettre d'offre de services écrite en français (ce n'est pas suffisant et on a le droit de douter), c'est le droit et le devoir des commissaires de s'enquérir par eux ou par une personne compétente, à leur portée, de la capacité et bonne volonté d'enseigner le français et le catéchisme suivant les dictées de l'ordonnance et le bon vouloir des commissaires. Un point, c'est tout.

Votre tout dévoué,
Electeur scolaire.

Un libre-penseur avec le Saint-Père

Deux Français fort notables avaient une audience du pape; dans leur hôtel était un jeune compatriote qu'ils savaient être un libre-penseur. Nonobstant, ils lui proposèrent de l'amener avec eux: il se fit prier, les génuflexions lui répugnaient. Ils le harcelèrent, ils le tentèrent: "Venez, ne fût-ce que par curiosité. Diavolo! on ne voit pas un pape tous les jours!"

Le libre-penseur céda; la réception eut lieu; et terminée, le pape, selon son usage, demanda aux assistants s'ils avaient à lui adresser quelque souhait. Les uns firent bénir des chapelets ou des médailles; les autres demandèrent tel ou tel témoignage, tel ou tel souvenir. Le libre-penseur restait muet, insensible.

Le pape fut frappé de ce silence; il fit un pas vers le jeune homme:

—Et vous, mon fils, n'avez-vous rien à me demander?

—Rien, Sainteté.

—Rien, bien sûr, mon fils?

—Rien.

—Mon fils, avez-vous encore votre père?

—Oui, Sainteté.

—Et votre mère?

—Ma mère est morte.

—Eh bien! mon enfant, si vous n'avez rien à demander, moi, j'ai quelque chose à vous demander, à "vous."

Le jeune voltairien était rigide d'étonnement.

—Mon fils, j'ai à vous demander la grâce de dire un Pater et un Ave pour l'âme de votre mère. Ne consentirez-vous pas à vous mettre à genoux avec moi?

Le pape se mit à genoux: le jeune homme fit de même. Quand il se releva, il avait le visage baigné de larmes, et il sortit en sanglotant.

Apôtre dans la famille

Un petit garçon, qui venait de faire sa première communion, se désolait de voir que son père et sa mère n'allaient jamais à la messe; il les avait priés, suppliés, mais en vain. Alors que fit-il? Il se mit à aller à la messe deux fois par semaine, une fois pour son père, une fois pour sa mère; celle-ci s'aperçut de ses sorties matinales et régulières et le suivit, un matin; l'ayant attendu au sortir de l'église et voyant quelques traces de pleurs sur son visage, celle-ci se trouble et questionne l'enfant.

—Que viens-tu faire ici si souvent? L'enfant lui sauta au cou.

—Mère, dit-il, hier j'était pour le père, aujourd'hui c'est pour toi.

On devine le reste. Le dimanche suivant, l'ange radieux était à la messe entre son père et sa mère.

A l'école du 6ème rang

On se met en rangs. Un petit nouveau demande où il doit se placer. La maitresse répond: "Le dernier". Et l'innocent de crier en pleurant: "Pas capable, il y en a déjà un!"

NOUVELLES D'EDMONTON

Feu Edouard Lambert

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Lambert survenue samedi après-midi à l'âge de 85 ans. Il était un vieux pionnier de l'Ouest. Il y a plus de cinquante ans, il venait s'établir à Edmonton, accomplissant le voyage de Winnipeg à Edmonton, (en 1881) en charrette. Voyageant avec M. X. St-Jean, ils apportaient tous deux le matériel nécessaire à une manufacture de fournitures qu'ils dirigèrent pendant plusieurs années à l'endroit même où s'élève aujourd'hui l'hôtel Queen.

Le défunt vécut aussi quelques années à Seattle.

Il laisse dans le deuil cinq fils et deux filles: M. Ulric Lambert, St-Boniface, Manitoba; M. J. B. Lambert, Prince George, C.C.; M. Joseph Lambert, Barkerville, C.C.; et Georges et Philippe Lambert, d'Edmonton; Mme Joseph Châtain et Mme A. Baril d'Edmonton.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de l'Immaculée Conception au milieu d'une assistance considérable. L'inhumation s'est faite dans le cimetière catholique de la ville.

Connelly et McKinley étaient en charge des funérailles.

A tous les membres de la famille Lambert, La Survivance offre ses sincères condoléances.

La passion de Notre-Seigneur

Les 22, 23 et 24 mars

Le grand acte de la vie du Christ—sa mort—demeurera pour nous le plus beau de tous. Notre-Seigneur a sacrifié jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le salut du genre humain. Il est mort pour nous donner la vie. Comment pourrions-nous oublier un tel Sauveur! Le souvenir de sa Passion sacrée devrait toujours être présent à notre mémoire. Ce fut son suprême désir qu'il fit connaître à ses apôtres en ces termes: "Faites ceci en mémoire de moi." Aussi souvent que ses apôtres et ses prêtres célèbrent le saint sacrifice de la messe, ils doivent se rappeler les souffrances et la mort de leur divin Maître. L'Eglise nous offre plusieurs occasions de penser à la mort de notre Sauveur: la messe, le chemin de la croix, les mystères douloureux du Rosaire, les crucifix de nos autels et sur les clochers de nos églises, et la dernière mais non la moindre, l'interprétation du drame de la Passion. Plusieurs catholiques n'assistent pas à la messe, même le dimanche. Des millions de païens et de non-catholiques ne connaissent rien de la messe. Des milliers et des milliers de chrétiens n'ont jamais eu même l'ombre d'une pensée pour la Passion du Christ. Combien peu nombreux sont ceux qui se rappellent les angoisses morales de Marie, la mère de Jésus. Pour raviver dans les esprits des citoyens d'Edmonton le souvenir de la Passion de Notre-Seigneur et les souffrances de sa sainte Mère, S. Exc. Mgr l'archevêque O'Leary a gracieusement demandé l'interprétation du drame de la Passion dans notre ville.

Les anciens élèves du Collège des Jésuites

Vous rencontrerez probablement dans vos randonnées des vendeurs de billets pour notre séance du 2 avril. Venez voir: "Fleur d'Oranger." Venez apprendre comment on réussit à se tirer d'affaire quand on est mal pris. N'achetez pas un—ou cinq billets dans le charitable but d'encourager de bons et dévoués garçons. Non, si vous voulez des sacrifices on vous proposera autre chose. Prenez des billets, mais aussi venez à la séance, vous aimerez ça. . .

Dans la dernière savante réunion de l'Exécutif, il a été décidé que nous aurions une partie de cartes au collège le 12 mars, lundi prochain. Tous les Anciens y sont invités. N'attendez pas de prix, mais par contre vous pourrez entrer et sortir gratis. Vous verrez certainement Marcel à une table de bridge. C'est un jeu bien savant, ça! Mais il y aura aussi d'autres tables où l'on jouera bien moins savamment des jeux qui n'exigent pas de raisonnement: Nous réservons une place de choix à tout le monde.

Au collège certains élémentaires viennent de faire des découvertes. D. . . écrit dans sa composition que nous avons deux poumons, l'un pour le bon air, et l'autre pour le mauvais! Léon assure que les poissons n'ont pas d'oreilles, mais qu'ils entendent par des ouïes.

Hector Girard, un des premier Anciens vient de perdre une petite fille. Georges Riopel est très gravement malade à l'hôpital: résultat d'une chute. Les Anciens leur envoient leurs sympathies. Le secrétaire.

Président des jeunes libéraux

M. Arthur Lessard, fils de feu l'hon. sénateur P. E. Lessard, a été élu lundi président de l'Association de la jeunesse libérale d'Edmonton à sa réunion annuelle.

SAINT-JOACHIM

Journée de l'A.C.F.A. Dimanche dernier nous avions la journée d'A.C.F.A. dans notre paroisse. La grand'messe fut chantée d'abord pour demander au bon Dieu de bénir nos oeuvres et nos travaux. La soirée, organisée par le Cercle Saint-Joachim, fut un vrai succès. La partie patriotique fut traitée par les RR. PP. Routhier et Binet, O.M.I. Le premier fit un magnifique historique des travaux de notre Association et le R. P. L. Binet, O.M.I., dans un discours aussi éloquent que solide nous rappela qu'étant les descendants en ligne directe des fondateurs du Canada, notre devoir était de travailler vaillamment à conserver précieusement notre langue et notre foi, ce double dépôt sacré que nous ont légué ces valeureux pionniers. Que pour réussir dans ce travail, il s'agissait de vivre intégralement notre vie canadienne-française et catholique et cela surtout au foyer.

Tous ont écouté avec émotion ses paroles encourageantes et réconfortantes et sont retournés chez eux plus résolus que jamais à maintenir chez eux et chez leurs enfants une mentalité toute canadienne-française et catholique. C'est de tout coeur que le Cercle Saint-Joachim remercie le R. P. Binet et le R. P. Routhier. Merci aussi au R. P. Pelchat, S.J., qui, avec trois jeunes collégiens nous présenta un drame de la plus fine psychologie et rendu d'une manière admirable. Mlle Marie Alice Pepin dans deux morceaux de piano nous a révélé encore une fois son talent artistique remarquable; et M. Gérard St-Germain malgré son rhume a su nous égayer par une déclamation de son genre.

La Saint-Jean-Baptiste. Lundi soir, nous avons eu une assemblées des paroissiens en vue de la préparation de la Saint-Jean-Baptiste. Un comité a été formé par un certain nombre de dames et de messieurs. Bientôt nous serons fixés sur le programme de cette fête religieuse et nationale qui devra être célébrée avec tout l'éclat dont la paroisse Saint-Joachim est capable.

M. J. B. Banville décédé

La paroisse Saint-Joachim vient de perdre un ancien dans la personne de M. J. B. Banville décédé ce matin à l'âge de 73 ans. Sa dépouille est exposée à sa résidence 10744 105e rue. Sa sépulture aura lieu vendredi à 10 h., à Saint-Joachim.

IMMACULEE CONCEPTION

Le Club La Salle. Nous sommes heureux de féliciter les jeunes gens pour le magnifique succès de leur soirée dramatique de dimanche dernier et pour la nombreuse assistance qu'ils ont su attirer et amuser. Un tel début est une garantie pour l'avenir de leur cercle. Le programme comportait plusieurs morceaux par l'orchestre Martin; un solo de guitare par H. Goulet, qui a montré un joli talent; deux chansons par M. J. Lachance, une jeune voix bien timbrée et un sens musical qui se développera par l'étude; deux morceaux par Mlle B. Dea, une Irlandaise qui chante fort gracieusement. M. Wright accompagnait au piano.

Il y avait en outre au programme deux comédies en un acte: Lamadou, détective amateur, en français, et An Irish Stew, en anglais. M. Laurier Picard dirigeait les deux pièces qui ont été jouées avec entrain, précision dans les jeux de scène, et un ensemble à peu près parfait. La mémoire était le point faible pour quelques acteurs. La diction généralement bonne, mais un peu d'exagération, parfois, dans les gestes. Il est vrai que Lamadou, détective amateur, est une farce plutôt qu'une comédie, néanmoins il ne faut pas dépasser la mesure.

Voici la liste des acteurs dont la plupart étaient des novices sur la scène: Roméo Goulet, Roger Cusson, Albert Bédard, Archie Martin, L. Cunningham, E. Stevens, Louis Letain, E. Trudel, Mlles Alice Lemieux et A. Speakamn. Le rôle de Mary Hogan, rendu par M. A. Martin, mérite une mention spéciale parce qu'un rôle de femme, même âgée, rendu par un homme, présente des difficultés pour ne pas être ridicule. M. Martin a eu le sens juste du personnage à jouer.

La pièce française était présentée par des vétérans de la scène et fut montée en quatre jours, par M. Laurier Picard, R. LeBlanc et J. Jenvrin.

Le Club La Salle va prochainement avoir une table de billard qu'il installera dans la salle du presbytère. Il compte 30 membres actifs sous la présidence de M. Albert Bédard. L'hiver dernier il a formé une équipe de gouret et cet été il aura une équipe de balle-au-camp.

Il va sans dire que le succès du Club La Salle est le résultat de ce facteur indispensable qui s'appelle, la bonne volonté, avec la coopération de tous les membres sous la direction du dévoué M. l'abbé Ketchen. La paroisse canadienne-française dans une ville comme Edmonton remplit un rôle social d'une importance primordiale pour la jeunesse, durant les temps difficiles que nous traversons. Spectateur.

Président



M. MILTON MARTIN qui a été élu président du bureau des directeurs de la Survivance, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la "Survivance"

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Survivance a eu lieu ces jours derniers. Après l'adoption des résolution proposées au cours de l'assemblée, les actionnaires procédèrent à l'élection des directeurs de la Survivance. Les directeurs élus sont: Président, M. Milton Martin; vice-président, M. H. E. Patenaude; secrétaire, R. P. Gérard Forcade, O.M.I.; trésorier, M. J. L. Caseault.

A cette même assemblée, furent choisis comme membres du comité de direction du journal: le R. P. H. Routhier, O.M.I., M. Milton Martin et M. Léo Belhumeur.

Vice-président



M. H. E. PATENAUDE, trésorier général de l'A.C.F.A., qui a été élu vice-président du bureau des directeurs de la Survivance, à la récente assemblée annuelle des actionnaires.



CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

"L'évolution de nos droits" par Michel Dubuc

A la séance du 19 février, Pierre Côté présente une brève revue du travail accompli durant le premier semestre: "Nous n'avons pas rempli à la lettre le programme que nous nous sommes proposé. Il y a eu négligence et plusieurs lacunes". "Heureusement, répond Joffre Déchêne, le président se montre pessimiste par tactique afin que nous ne nous contentions pas du travail accompli et que nous doublions l'effort pendant le second semestre."

Léo Baribeau nous surprend par une improvisation originale sur le sport au Collège. Emile Brière, dans sa chronique, fait la synthèse des agitations européennes. Puis c'est au tour de Michel Dubuc de donner la conférence: "Les garanties du français dans la Constitution de 1867". L'orateur dresse un tableau de l'évolution de nos droits depuis les capitulations de 1760, l'Acte de Québec en 1774 jusqu'à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Gérard Breton représente l'Avant-Garde et son petit fervorino prouve que les avant-gardistes se préparent activement à parler en public avec aplomb et sans faute de prononciation.

Nestor Therrien relève les "quand que", les "ousseque", les phrases inachevées et les fautes de français. Puis le Père modérateur félicite l'exécutif du travail accompli durant le premier semestre et exhorte les membres à continuer leur besogne avec entrain et bonne humeur. Le camarade J. Villeneuve, qui préside, lève la séance.

M. J. Ménard, secrétaire.

BONNYVILLE

Température. La température s'est maintenue très agréable mais l'état des chemins est plutôt déplorable. Les autos roulent un peu partout, mais les charroyages sont devenus presque impraticables.

Travaux d'église. Les travaux d'église avancent toujours, et l'on croit entrer de nouveau au dimanche de la passion, alors que tout sera fini. Pendant une dizaine de jours le Rév. Fr. Vivier, oblat d'Edmonton, mit tout son talent d'artiste à marbrer l'autel. Et quel merveilleux changement y voyons-nous! L'effet est très joli et nous sommes heureux de féliciter l'artiste qui, encore tout jeune, a certainement une belle carrière devant lui.

Soirée. La soirée de dimanche fut encourageante à tous les points de vue. La partie de cartes toujours animée à Bonnyville, où l'on trouve des amateurs, des artistes et même des experts. Eurent les honneurs du 500: Mlle Juliette Bordeleau et Mlle Eva Chatel; Claude Bordeleau et Hector Ouimet. Au bridge, Mlle Jeannette Binette et Mme J. B. Laporte; Elphège Ouimet et Paul Bougie.

Le programme récréatif, le fut vraiment par une comédie très spirituelle, interprétée par les amateurs de Saint-Joseph, MM. Anatole Mercier, Albini Michaud, W. Michaud et les frères Levasseur. Nous avons ri de bon coeur et avec raison. La pièce fut très bien réussie et nos remerciements et nos félicitations à nos bons voisins. C'est de la bonne coopération. La soirée a rapporté près de $50.

Incendie à Saint-Paul. Notre population a appris avec tant de peine la terrible conflagration qui détruisit une si grande partie du village de St-Paul dans la nuit de samedi à dimanche! Ces pauvres gens ont certainement toutes nos sympathies et que ne puissions-nous faire quelque chose pour leur aider.

Cie Massey-Harris. L'on apprend que l'agence de la Cie Massey-Harris est passée à M. John Beix à Bonnyville.—Avis aux intéressés.—Corr.

BEAUMONT

Dimanche 4 mars, M. le curé nous a donné la lecture des examens de catéchisme. Nous voyons avec plaisir que dans tous nos districts canadiens-français les élèves apprennent bien le catéchisme et se disputent médaille et croix d'honneur.

Nous sommes aussi fiers de nos avant-gardistes. Nous espérons qu'ils s'appliqueront de leur mieux, guidés par nos bonnes religieuses dans leurs devoirs d'état et qu'ils deviendront plus tard de vrais défenseurs de la race. Nous entendions des gens un peu plus âgés dire il y a quelque temps: "Si on avait eu cela dans notre temps d'école alors que le français était peu ou pas enseigné."

Mme Alcide Bérubé qui a subi une grave opération est maintenant chez elle et en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons bonne chance.

Notre chorale sous la direction de Mme Georges Bernard et M. Wilfrid Royer, est à nous préparer une belle messe pour la fête de Pâques.

Lundi 5 mars avaient lieu les funérailles de M. Grégoire, père de Mme Eric Demers, décédé subitement samedi le 2 mars. Il avait sa résidence près de celle de sa fille. Ne le voyant pas venir pour le dîner, elle fit des recherches et quelle ne fut pas sa surprise de le trouver mort. Rien ne faisait prévoir une mort aussi soudaine. C'est Hainstock, entrepreneur de pompes funèbres qui avait charge de l'enterrement. Les porteurs étaient MM. William Demers, Emile Rodrigue, Honoré Magnan, Joseph Handfield, Philorum Létourneau et Arthur Demers. M. William Demers fit la collecte. M. Grégoire laisse pour pleurer sa perte outre sa fille Mme Eric Demers, deux fils tous deux en Californie. A la famille nous offrons nos plus vives sympathies.—Corr.

ECOLE GRANDIN

RESULTAT DU MOIS DE FEVRIER

BONNE CONDUITE—100%

Mlles Jeanne Kéroack, Yvette Pepin, Lucille Thibault, Blanche Desnoyers, Marie Kéroack, Pauline Thibault, Suzanne Dame.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

8e grade: Jeanne Kéroack, 97.
7e grade: Lucien Lambert, 100.
6e grade: Suzanne Dame, 64.
5e grade: Aimé Kéroack, 68.
4e grade: Marie Kéroack, 100.
3e grade: Suzanne Blais, 100.

SUCCES

8e grade: Jeanne Kéroack, 95.
7e grade: Lucien Lambert, 92.
6e grade: Rollande Morin, 85.
5e grade: Aimé Kéroack, 82.
4e grade: Marie Kéroack, 93.
3e grade: Adrienne Blackburn.
2e grade: Thérèse Lambert.
1er grade: Annette Kéroack.

PETITES ANNONCES

Tarif: Deux sous par mot pour la première insertion et un sou par mot pour les insertions subséquentes. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi soir, à cinq heures.

EMPLOI OFFERT

Fermier de langue française désire ouvrier canadien-français de 18 à 40 ans—sérieux—gages $200.00 l'an. Vie de famille, près de la ville et de l'église. S'adresser à E. H., la Survivance. (18-20).

TERRE A VENDRE

A vendre ou à louer à bonnes conditions, le quart nord-ouest de la section 14 et le quart nord-est de la section 15, canton 61, rang 5, à l'ouest du 4e méridien, situés à Durlingville, Alta., près de l'église, de l'école et du bureau de poste. S'adresser à J. M. P. McLeod, St-Louis, Saskatchewan. (18).

Pierre et Jean sont dans la même classe; ils sont bons camarades, mais se disputent souvent. Au cours d'une taquinerie, j'entends Jean qui disait à son ami:

—Comment! ton père est cordonnier, et tes chaussures sont percées!

Mais Pierre a la réplique facile:

—Et toi, ton père est dentiste, et ta petite soeur n'a encore qu'une dent.

